

La Trame

Saint Just Malmont

Bulletin Municipal n° 26

Mai 2013

Les travaux de l'école ont débuté



DOSSIER

Budget 2013



Les séniors à la fête

Velay Synergie à Bayonne





Sommaire

Extraits délibérations, Naissance à St-Just, Commémoration du 19 mars	3
Commémoration du 8 mai, T.N.T.	4
Dégrouper internet, repas séniors.	5
Départ en retraite, recrutement	6
1ers secours, réforme rythmes scolaires ..	7
Vie scolaire	8
Ligne Très Haute Tension	14
Travaux	15
Avancement des Grands projets	19
Culture	20
Dossier : Budget 2013	22
Vie associative.	26
Trame d'hier	35
Informations diverses, Etat Civil	32

En l'absence de textes fournis par les listes d'opposition, la rubrique Expression libre a été supprimée de ce numéro.

Directeur de la publication : Frédéric Girodet
Conception et rédaction : Robert Tournon, service et commission communication
Photographies : mairie, associations
Impression : imprimerie Marcoux - Saint Just Malmont

M MARCOUX
IMPRIMERIE & CARTONNAGE
Z.A. LA FONT DU LOUP - 43240 SAINT-JUST-MALMONT
TEL 04 77 35 92 92 - FAX 04 77 35 96 62



A la veille de l'été, les chantiers qui se multiplient dans notre commune sont une source de satisfaction pour vos élus. Ils se sont battus pour obtenir des financements, et voient ainsi des années de minutieuses négociations et de gestion budgétaire rigoureuse récompensées. Ces équipements qui voient le jour, tels que la caserne, l'école élémentaire, les parkings supplémentaires et les voiries, amélioreront le cadre de vie des habitants et renforceront l'attractivité de notre commune.

Le dynamisme et la solidarité qui caractérisent notre tissu associatif seront une nouvelle fois mis en évidence lors du Congrès Départemental des Anciens Combattants qui se déroulera à Saint-Just-Malmont le 16 juin prochain. Ce temps fort de retrouvailles pour plus de 400 anciens combattants de la Haute-Loire sera précédé la veille par un « spectacle de l'amitié », organisé en collaboration avec les sapeurs-pompiers et les musiciens de la Jeune Garde Rubanière : humour, émotions et bonne humeur garantis !

Le dossier consacré aux finances communales vous permettra de constater que la santé financière de notre cité s'est nettement améliorée ces dernières années. Les charges de fonctionnement sont maîtrisées tandis que nos recettes continuent de croître. Pour autant, les taux d'imposition locaux ont été gelés au cours du mandat et la municipalité n'a pas alourdi le budget des familles, notamment en maintenant un prix de repas de cantine à 3 euros.

Cependant, la municipalité doit supporter un passif qui ne cesse d'évoluer défavorablement car manifestement, la gestion du site des deux hectares du Champ du Breuil par la municipalité précédente apparaît comme un fiasco financier pour la commune. Coût d'achat du terrain très élevé et coût de viabilisation exorbitant qui aboutissent à un prix de revient de 170 €/m², passages de réseaux dans des propriétés non acquises par la commune à l'époque et travaux d'enrochement non conformes ont transformé la fameuse « opération blanche » annoncée par l'ancienne municipalité en opération cauchemardesque pour la commune. Aujourd'hui, la commune est condamnée, par le Tribunal de Grande Instance du Puy, à verser 8 000 euros de dédommagement pour préjudice aux conjoints Cornu et à démolir l'enrochement construit en 2007 qui empiète sur la propriété de ces derniers.

Pour autant, le chantier de l'école élémentaire ne sera pas retardé. Ces péripéties renforcent la détermination et la volonté de votre équipe municipale à aller de l'avant en tournant le dos à des pratiques et méthodes de travail qui ont été dommageables tant sur le plan de la cohésion de notre commune que pour ses finances.

Votre Maire,
Frédéric Girodet

Prochaine parution : Octobre 2013.

Pensez à nous communiquer vos articles et photos avant le 13 septembre 2013, à l'adresse mairie@saintjustmalmont.fr

Seuls les textes rédigés seront publiés.

Nous rappelons que les textes et photos de la rubrique « Parole associative » sont fournis par les associations.

Conseil Municipal du 24 janvier 2013

- Le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, le choix des entreprises retenues pour la construction de l'école élémentaire.
- Lors de cette séance, les conseillers municipaux ont approuvé, à l'unanimité, l'acquisition d'une parcelle de terrain d'une surface de 2 915 m², au prix de 891,99 €, auprès du SICTOM Velay-Pilat. Ce terrain, situé sur la route de Bruchères, accueillera la Maison de la Chasse.

Conseil Municipal du 21 février 2013

- Le compte administratif 2012 du budget de la commune a été approuvé par 18 voix « pour » et 3 « abstentions ». Les comptes administratifs de l'assainissement et du lotissement du Champ du Breuil ont, quant à eux, été adoptés à l'unanimité.
- A l'unanimité, le conseil municipal a décidé de reporter la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014.

Naissance de Chloé à Saint Just Malmont

Chloé Devidal est née le 16 février dernier, à 23h55, sur la commune de saint Just-Malmont. Pressée de montrer le bout de son nez, elle n'a pas attendu d'arriver à la maternité, et c'est dans la voiture de ses parents, sur le parking face aux carrières sur la RD 500, que l'accouchement a eu lieu. Un tel événement n'était pas arrivé sur la commune depuis 1971 !

A l'occasion de cette naissance peu banale, la municipalité a organisé une petite cérémonie afin de témoigner aux parents l'émotion suscitée par cet événement. Le maire a souhaité tous ses vœux de bonheur à la petite Chloé dont la vie sera associée à tout jamais à la cité rubanière.



En dépit des circonstances et des conditions climatiques rigoureuses, l'accouchement s'est bien déroulé, la maman a donné naissance à un beau bébé de 3,425 kgs. Alertés par le papa, les pompiers et le Samu ont pris en charge le nouveau-né souffrant d'hypothermie, ils l'ont conduit à l'Hôpital Nord où toutes les attentions lui ont été prodiguées. Chloé a rejoint le foyer familial à Dunières aux côtés de ses parents et de sa grande sœur Jade.

Commémoration du 19 mars

Conformément à la loi du 6 décembre 2012, qui a instauré le 19 mars comme date officielle de journée de commémoration et de souvenir pour les combattants tombés lors des conflits en Algérie, Tunisie et Maroc, le comité intercommunal de la F.N.A.C.A. de Saint-Didier et de St-Just a participé au défilé et au dépôt de gerbes devant le monument aux morts.



Le cortège est parti de la place Marie-Louise Déguillaume et s'est rendu au cimetière, où une gerbe a été déposée par la municipalité et la seconde par M. Chaussinand, représentant la F.N.A.C.A.

Les participants au défilé se sont ensuite rendus, accompagnés par les musiciens de la Jeune Garde Rubanière à la salle des expositions pour un apéritif, puis un office religieux est venu clôturer cette journée de recueillement.

Commémoration du 8 mai

Dès 8 heures 30, Monsieur Le Maire, accompagné de plusieurs élus, a déposé une gerbe à Malmont, avec la participation d'anciens combattants et des musiciens de la J.G.R. Ensuite, tous se sont retrouvés place Moulin-Prugnat, au centre-bourg, par une belle journée printanière, pour la mise en place du défilé, en compagnie des pompiers, des gymnastes, des écoles et de nombreux saint-justaires.

Le défilé a pris la direction du monument aux morts pour le dépôt de gerbes au cimetière, où le message du Ministre des anciens combattants et de la défense a été lu par le Maire.

Ensuite, le défilé s'est rendu au monument aux morts de la Classe d'Asile, rue du Bas-Vernay, où Monsieur le Maire a déposé une gerbe, accompagné de Dominique Moreton, président de la section locale A.C.P.G.-C.A.T.M. et veuves.

Après la messe, tous les participants ont été conviés à prendre le verre de l'amitié offert par la municipalité, à la salle polyvalente.



Point sur la T.N.T.



La pétition organisée par la municipalité en ce début d'année, pour réclamer auprès du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (C.S.A.) une réception des chaînes de télévision de qualité, a rencontré un vif succès. Ce sont 450 signatures qui ont été recueillies. Cette action « spectaculaire » a fait suite à des courriers ou des appels téléphoniques auprès du C.S.A. ou de l'Agence Nationale des Fréquences (A.N.F.R.) qui n'ont jamais donné de résultats probants. Le listing des pétitionnaires a été transmis aux présidents du C.S.A., à l'A.N.F.R., à M. Le Préfet et aux deux députés de la Haute Loire, M. Laurent WAUQUIEZ et M. Jean-Pierre VIGIER.

Le député de notre circonscription, Laurent WAUQUIEZ, a rencontré dans la foulée le nouveau président du C.S.A. à Paris, M. SCHRAMEK et des responsables de l'A.N.F.R. La chaîne de responsabilités est en effet complexe pour garantir à l'utilisateur une réception télévisuelle digne de ce nom.

Le C.S.A. veille à ce que le territoire national soit couvert au niveau de l'émission des fréquences de manière équitable. L'A.N.F.R. dispose d'un rôle plus technique et diligente des mesures et des diagnostics à la demande du C.S.A. Les diffuseurs, quant à eux, gèrent des multiplex, c'est-à-dire les « bouquets » qui regroupent un certain nombre de chaînes.

Suite à votre mobilisation et à l'intervention des élus, le C.S.A. a pris la mesure de l'ampleur des problèmes et a immédiatement saisi l'A.N.F.R. afin que celle-ci établisse un diagnostic précis et identifie les dysfonctionnements.

Une équipe technique a effectué un certain nombre de mesures sur l'ensemble du territoire communal qui n'ont pas révélé de problèmes majeurs au niveau de la puissance d'émission des émetteurs. Par contre, un enregistreur, installé par cette même équipe technique, a décelé sur un temps donné, une disparition des signaux d'émission qui affecte les multiplex R2 et R3 constitué des chaînes suivantes : D8, France 4, BFM-TV, I-Télé, D17, Gulli, Canal + HD, Canal + Cinéma, Canal + Sport, Planète, TPS Star et Select TV.

Un rapport d'analyse a été transmis aux diffuseurs concernés qui ont l'obligation de programmer une intervention technique sur les émetteurs qui seraient en défaut. Le courrier de l'A.N.F.R. précise bien que « l'ensemble du dossier a été transmis au C.S.A. qui peut, dans l'hypothèse où ces difficultés perdurent, engager des sanctions à l'encontre de chaînes qui ne respecteraient pas leurs obligations de couverture ».

M. Le Préfet, par courrier, nous a fait part de son implication dans ce dossier, tout comme le député, M. Laurent WAUQUIEZ, qui, sensibilisé par le cas Saint-Justaire, prévoit une analyse de la situation sur l'ensemble de la Haute-loire. Visiblement, Saint Just Malmont est loin d'être un cas isolé au niveau du département, notre action déterminée et volontariste aura eu l'avantage de mettre en lumière nombre de dysfonctionnements.

Il semble désormais que toutes les conditions soient réunies pour que les foyers Saint-Justaires bénéficient d'une réception des chaînes de télévision correcte à laquelle ils peuvent légitimement prétendre, puisqu'ils s'acquittent de leur redevance audiovisuelle.

Nous pouvons seulement regretter qu'il soit nécessaire de conduire des actions spectaculaires et médiatiques pour réclamer un service de qualité.

A ce jour, certains foyers bénéficient enfin d'une réception satisfaisante, mais toutes les difficultés semblent loin d'être estompées. Vos élus ne manqueront pas de saisir M. le Préfet et M. le député si des résultats tangibles ne sont pas constatés rapidement.

Dès 2009, alors que les communes voisines avaient déjà vu leur offre de téléphonie évoluer, les contacts avaient été pris avec l'opérateur d'origine ORANGE France Télécom pour faire évoluer l'offre ADSL et dégroupage sur notre commune. Une demande de permis avait été déposée par les services de ORANGE France Télécom, à laquelle un avis favorable avait été donné immédiatement en 2011 par Monsieur Le Maire.

L'enjeu : que les abonnés puissent enfin bénéficier d'une offre globale, souvent moins onéreuse en Téléphonie Fixe – Internet ADSL - TV pour tous les opérateurs désirant proposer ces prestations.



Deux opérateurs, FREE et SFR, ont manifesté leur désir de voir accélérer le processus, et nous les avons accompagnés dans cette démarche. Vos élus ont tout mis en œuvre pour leur faciliter la tâche. Depuis le début de l'année 2013, les deux opérateurs peuvent se raccorder au Central NRA d'origine (Nœud de Raccordement France Télécom). Deux armoires seront très prochainement installées dans un garage propriété de la commune, rue du Cintre, moyennant un loyer versé par les opérateurs hébergés. L'ensemble des travaux de génie civil sera à la charge des deux opérateurs. La proximité de ce local est primordiale car celui-ci permet une connexion rapide au central téléphonique et cette solution écarte les implantations multiples d'armoires inesthétiques dans le centre-bourg. En parallèle, nous avons vérifié avec les services de ORANGE France Télécom, l'état de nos lignes cuivre, qui sont d'une très bonne qualité.

Le dégroupage sur notre commune va, dès cet été, pouvoir améliorer l'offre aux abonnés de FREE et SFR. De plus, il faut au minimum qu'un opérateur soit autorisé à utiliser le dégroupage, pour que l'opérateur d'origine ORANGE France Télécom puisse proposer le même type de service à ses clients. Nul doute que l'opérateur historique suivra le mouvement pour ne pas risquer de perdre un grand nombre d'abonnés.

Repas des Séniors

La salle polyvalente était comble ce lundi 15 avril pour accueillir le traditionnel repas des seniors offert par la municipalité.

En effet, 240 personnes avaient répondu à l'invitation de Monsieur Le Maire, dont 24 de la Résidence Marie Lagrevol, accompagnés de la directrice, Mme Brigitte Durieux et d'une aide-soignante.

Dans son mot d'accueil, le Maire, Frédéric Girodet, soulignait le nombre croissant d'invités et plaçait cette journée sous le signe de la solidarité, avec la présence des présidentes du Club Toujours Jeunes et de l'ADMR, et de Monsieur le Curé.



Le repas, préparé par l'auberge Royer, était composé d'une mise en bouche à base de purée de betterave et lardons fumés, d'une assiette périgourdine, d'une joue de bœuf braisé à l'infusion de vin rouge accompagnée d'un assortiment de légumes, suivi du fromage et d'une assiette gourmande. Le crémant était servi à la fin du repas par les élus.

L'animation était confiée à Georges Cubizolles et son accordéon. Il a entretenu durant toute l'après-midi une ambiance festive. De la valse au tango, en passant par des danses plus actuelles, telles que le Madison ou la danse du « Tic Tac », chacun a pu profiter à sa guise de ce moment festif. La piste de danse ne désemplissait pas et c'est seulement vers 19h00 que tout le monde est rentré chez soi, satisfait d'avoir passé une excellente journée.

Départ en retraite



Ce vendredi 12 avril 2013, bon nombre d'agents actifs, retraités et d'élus étaient venus rendre hommage à Bernard Chambon, lors d'une réception organisée par la municipalité à l'occasion de son départ en retraite effectif le 30 mars dernier.

Bernard a commencé sa carrière aux Ets Roche-Roméas, en 1969. Il a ensuite effectué son service militaire, puis il est entré aux Ets Roche Gabriel en 1974. Au cours de l'année 1978, il rejoint St-Just-Malmont au sein des Ets Boute.

En juin 1990, il entre en fonction aux services techniques de la commune en qualité de conducteur spécialisé. Il a ensuite gravi les échelons durant ses 23 années de service pour terminer sa carrière en qualité d'agent de maîtrise.

Bernard est un agent qui a acquis de nombreuses compétences sur le terrain et qui a pu faire bénéficier à la collectivité d'une polyvalence très appréciée.

Le Maire, Frédéric Girodet, et Bruno Samuel, Directeur Général des Services, ont souligné son sens aigu du service public et sa conscience professionnelle, en retenant de lui l'image d'un « homme simple, avec de vraies valeurs » qui a su s'adapter aux changements.

Lors de cette soirée, la municipalité lui a offert un coffret cadeau, et tous les participants ont partagé le verre de l'amitié.

Recrutement aux services techniques

Le départ à la retraite de Bernard CHAMBON, avait été anticipé par les élus avec la titularisation de David CALI qui avait rejoint les services techniques dans le cadre d'un contrat aidé (C.A.E.).

Afin de garantir un service de qualité pour la population et d'entretenir le mieux possible notre patrimoine communal, la municipalité a lancé, auprès de Pôle Emploi et de la Mission Locale, un appel à candidature, dans le cadre d'un recrutement de type « Emploi d'Avenir », mis en place par l'Etat. Ces nouveaux contrats aidés ont une durée maximale de trois ans, pendant laquelle la commune bénéficie d'une prise en charge par l'Etat, à hauteur de 75 % du salaire de l'agent, sur un temps complet.



Nous avons effectué douze entretiens sur une trentaine de candidatures. Au terme de notre analyse, nous avons décidé de signer deux contrats qui comportent un engagement réciproque des candidats par leur motivation à progresser et de l'employeur s'engageant à les accompagner par une formation qualifiante.

Rappel des critères d'éligibilité des candidats :

Les emplois d'avenir sont réservés aux jeunes remplissant les conditions cumulatives suivantes :

- être âgé de 16 ans au moins et de 25 ans au plus,
- être sans emploi,
- avoir un niveau de formation inférieur au niveau IV (souvent appelé niveau bac),
- connaître de grandes difficultés d'insertion dans la vie active,

Le 11 avril 2013, en présence des deux candidats retenus et de leur conseillère de la Mission Locale, nous avons contractualisé ces engagements. Nous souhaitons à Monsieur Kévin MIRANDON (Saint-Justaire) et Monsieur Florian SABOT (Désidérien) une bonne intégration et un travail efficace au sein de nos services techniques qu'ils ont rejoint depuis le 2 mai.

Formation du personnel aux premiers secours



Depuis le mois de septembre et à raison de deux heures par semaine, une dizaine d'agents municipaux intervenant dans les écoles, au restaurant scolaire ou en mairie, ont suivi une formation sur les gestes de premier secours.

Au cours de ce stage, piloté par Christine Boute, monitrice de secourisme, les agents ont été encadrés par les sapeurs pompiers du centre de secours de Saint-Just-Malmont.

A l'issue des 10 heures de stage, tous les agents ont validé cette formation et un diplôme leur a été remis dernièrement.

Réforme Rythmes Scolaires



Dans le cadre du projet de loi d'orientation et programmation pour la refondation de l'école de la République, le gouvernement par la voix du Ministre de l'Éducation Nationale, Vincent Peillon, a proposé une réforme des rythmes scolaire dans le premier degré. Les écoliers français subissent des journées plus longues et plus chargées que la plupart des autres élèves dans le monde. Or, cette extrême concentration du temps d'enseignement, unique à la France, semble, selon le Ministre, inadaptée et préjudiciable aux apprentissages. Elle est source de fatigue et de difficultés. La réforme des rythmes scolaires vise donc à mieux répartir les heures de classe sur la semaine, à alléger la journée de classe et à programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande. Un décret, publié le

26 janvier 2013, précise le cadre réglementaire national de la nouvelle organisation du temps scolaire, à l'intérieur duquel des adaptations locales seront possibles. Cette réforme va entraîner des changements importants dans le fonctionnement des collectivités territoriales et dans l'organisation hebdomadaire des familles. Cette nouvelle réforme a pour objectif d'alléger la journée des enfants en répartissant différemment le temps de l'école sur la semaine. Ainsi, la semaine d'école (soit 24 heures d'enseignement) ne sera plus organisée sur quatre jours, mais sur quatre jours et demi, la journée d'enseignement ne devant pas dépasser 5H30.

La concentration médiatique sur ce sujet durant de nombreuses semaines a soulevé des craintes et des appréhensions de la part des élus, des enseignants et des parents. De plus, il a été demandé aux collectivités territoriales de se prononcer sur l'application de cette réforme soit pour la rentrée 2013, soit pour la rentrée 2014.

Après discussion et concertation avec les directeurs d'écoles, les enseignants et les parents d'élèves au cours des différents conseils des écoles publiques du second trimestre, il en est ressorti, de l'avis de tous, qu'il serait préférable de reporter à la rentrée 2014 la mise en place de cette réforme ; l'école St-Joseph/Sacré-Cœur pour sa part indiqué suivre l'avis général. La municipalité a donc intégré ce dossier à l'ordre du jour de la réunion du conseil municipal du jeudi 21 février 2013. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de reporter la mise en place de cette réforme dans les écoles de la commune à la rentrée 2014.

M. le Maire a regretté que cette réforme se fasse « sur le dos des collectivités » et sans concertation, car ce sont les collectivités locales qui devront financer les 3 heures hebdomadaires supplémentaires dont l'estimation est de 45 000 euros annuel, sans compter les frais engendrés par une mise à disposition des locaux le mercredi matin ou l'augmentation du coût du transport scolaire. A ce titre, le Conseil Général a évalué l'augmentation de ces transports à 300 000 euros. M. le Maire a demandé en outre que dans le cadre de cette réforme, la Communauté de Communes, qui exerce la compétence «péri-scolaire», prenne toutes ses responsabilités et accompagne les communes dans la mise en place de cette réforme.

Des rencontres seront organisées avec l'ensemble des partenaires œuvrant auprès et dans l'intérêt des enfants (élus, parents d'élèves, enseignants, responsables du centre de loisirs et du périscolaire, responsables des associations, transporteurs scolaires,...), afin de définir les modalités de mise en place de cette réforme.

Ecole «Saint-Joseph Sacré-Coeur»

Ouverture de la structure d'accueil pour les enfants de 2 ans

Depuis deux ans, la structure d'accueil de l'école Saint-Joseph/Sacré-Cœur ouvre ses portes aux enfants qui ont 2 ans après la rentrée scolaire, afin de leur apprendre à vivre en collectivité. La propreté, le partage, la politesse et quelques domaines éducatifs font l'objet des premiers apprentissages de cette classe. Les parents sont ravis et ont déjà remarqué les progrès de leur enfant. Une bonne motivation pour poursuivre le maintien de cette structure.



Que faisons-nous chez les P.S. ?

Les élèves des classes de Petites et Moyennes Sections ont un projet autour des expérimentations. Tous les jours, ensemble, ils abordent des thèmes tels que «Coule ou flotte ?», «Les aimants», «Perméable ou imperméable ?», ... Tout est abordé d'après des expériences, des manipulations, des jeux et un cahier d'expérience, avec des photos et des schémas, permet de se souvenir et de laisser une trace.

L'installation d'un TBI dans une classe de maternelle permet aux élèves de découvrir ce support, d'apprendre à le manipuler (écrire, effacer, tracer des formes, ...), et de réaliser des activités : classer des objets selon leur taille, reconstituer la couverture d'un album sous forme de puzzles, activités en anglais, manipuler des images, ...

Voyage autour du monde



Comment lier le travail scolaire à une activité ludique et motivante ? La classe de CM1-CM2 de l'école Saint-Joseph/Sacré-Cœur a décidé de créer un carnet de voyage. Après avoir choisi 11 pays, les élèves ont rassemblé différents documents qu'ils pourront coller (monnaie, tickets de transports, de musées,...). Grâce aux dix ordinateurs portables disponibles dans l'école, les élèves ont pu partir à la rencontre des tribus des Mursis, des Awas, visiter la Cité Interdite, assister à une représentation à l'Opéra de Sidney, découvrir la lutte Mongole ou le carnaval de Rio..., afin de décrire des paysages et des événements exceptionnels. En parallèle de ces recherches personnelles, les élèves correspondent avec des enfants

mongols, ils ont également reçu la visite du Père Ferrapy qui est venu leur parler du Pérou.

Ce projet permet de répondre à de nombreuses compétences devant être abordées au cycle 3, notamment en français, et de mettre en liaison différentes matières : géographie, arts visuels, informatique,... Les élèves ont participé à un concours national du carnet de voyage en avril, après avoir présenté les premières pages de ce voyage imaginaire lors des portes ouvertes qui ont eu lieu le vendredi 5 avril.

Tableaux Blancs Interactifs (T.B.I.)

L'école a pu être équipée cette année de 4 TBI, reliés par câble à Internet.

Le TBI peut être comparé à une sorte d'écran d'ordinateur géant, et permet donc d'intégrer naturellement les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) au sein de la séance d'apprentissage. Les élèves se familiarisent ainsi au jour le jour à l'environnement informatique, à l'utilisation d'un traitement de texte, et à la recherche sur Internet. A l'école, ce sont tous les élèves de la PS au CM qui ont accès à cette nouvelle technologie. Le TBI apporte aussi de nombreux supports vidéos à la géographie, la science, l'histoire, la découverte du monde, en langage et même en arts plastiques. Très dynamisant pour les élèves, l'intérêt majeur du TBI est de favoriser l'interactivité entre le professeur et les élèves.



Curiosité, créativité et innovation sont des sources motivantes pour les élèves, mais aussi pour l'enseignant !

Une journée de travaux avec les papas



Pour permettre aux enfants d'avoir un cadre de vie plus agréable, les papas sont venus un samedi matin pour effectuer quelques petits travaux dans les locaux de l'école. Certains faisaient les réparations du portail d'entrée, d'autres nettoyaient les arbustes autour de la cour, réparaient le filet du terrain de foot, les grilles ou bien vidaient le grenier. Une benne avait été mise à notre disposition par la municipalité et nous l'en remercions. Cette matinée s'est passée dans la bonne humeur et une petite collation était offerte aux participants. Au nom des enfants, nous remercions tous les papas qui, une fois ou l'autre, ont participé à cette activité qui permet d'améliorer leur bien-être.

Ecole Elémentaire Publique

Sorties Ski à Chalmazel

Les lundis 21 et 28 janvier, les élèves de CM1 et CM2 de l'école publique sont allés à Chalmazel pour faire du ski de descente. Inscrite au projet d'école, cette sortie entre dans le cadre des activités sportives permettant d'expérimenter d'autres modes de déplacements.

Concrètement, les enfants étaient répartis en 5 groupes. 2 groupes de skieurs confirmés ont pu découvrir une bonne partie du domaine avec les enseignants. 3 groupes de débutants ont bénéficié de 8 heures de cours (4 X 2 heures) avec les moniteurs de l'Ecole du Ski Français (E.S.F.) de la station. Ces cours leur ont permis de faire de réels progrès, puisque ils ont presque tous réussi à prendre le télésiège et à dévaler la petite piste bleue, en mettant en œuvre la technique du chasse-neige.

Profitant de conditions d'enneigement intéressantes, les élèves ont apprécié ces deux journées qui correspondaient pour la plupart à la première expérience de ski alpin.



Une pédagogie innovante au service des apprentissages



L'anglais et l'informatique sont deux domaines d'apprentissage devenus primordiaux au cours de la dernière décennie. Dès l'école primaire, leur place est essentielle dans les contenus d'enseignement. Toutefois, ces apprentissages ne sont efficaces que s'ils ont du sens pour les élèves. Aussi, pour susciter la motivation de ces derniers et mieux ancrer les compétences travaillées, l'équipe enseignante a choisi de s'investir dans plusieurs projets ou partenariats internationaux mettant en œuvre les nouvelles technologies.

La classe de CM2 participe ainsi à un projet européen de mise en œuvre d'actions pédagogiques innovantes faisant appel aux nouvelles technologies. Ils ont ainsi réalisé un film documentaire sur le village de Saint-Just-Malmont (DVD disponible à l'école). Ce projet leur a permis d'utiliser un logiciel de montage via le TBI, les outils de prise de vue (appareil photo, caméscope), et le site internet de l'école pour communiquer avec les classes des différents pays européens partenaires de l'opération.

La classe de CM1-CM2 a, quant à elle, développé plusieurs partenariats. Le premier avec une classe du Burkina Faso, en profitant du voyage d'un des élèves dans ce pays d'Afrique, et le deuxième, en lien avec le programme d'histoire et le personnage de Lafayette, avec une classe des Etats Unis. Ces partenariats sont l'occasion de travailler les compétences en anglais et dans l'utilisation de la messagerie électronique.

Ecole Publique « Aux Quatre Vents »

Le travail oui...

Ah, la campagne et les joies du grand air ! Après leurs séances de travail, sérieuses et rigoureuses, les plus grands s'offrent un moment de détente privilégié et rare, dans la neige tombée en abondance, pas si rare cette année.



Le carnaval

Mardi 12 février, c'était mardi gras, célébré comme il se doit par petits et grands !

Un spectacle à l'école de Malmont

Le lundi 11 mars au matin, les enfants de l'école ont accueilli une nouvelle fois dans leurs locaux Madame Pascale LEVADOUX, de l'association Planète Mômes.

Cette intervenante a présenté tout d'abord aux enfants de cycle 1 un spectacle interactif intitulé « le casse-tête d'Alice » où les petits ont pu découvrir à travers le thème du Moyen-âge : le schéma corporel, le rôle de chaque partie du corps, les différents types de déplacement chez l'homme et l'animal. Ce spectacle s'intégrait parfaitement au projet de classe orienté sur le thème du corps.



En 2ème partie de matinée, les enfants de cycle 2 et 3 ont pu suivre une conférence animée traitant des sources d'énergie d'hier et de demain : évolution des énergies du Sapiens à nos jours en passant par la Révolution industrielle, changement des mentalités pour aller vers des énergies renouvelables.

Nous saluons encore la pédagogie de Mme LEVADOUX qui a su capter l'attention de tous. A l'année prochaine !!!

A la découverte du corps humain...

La classe de maternelle de l'école de Malmont souhaite vous présenter cette année son projet sur le schéma corporel. Un long travail s'est effectué pour enrichir le vocabulaire : les parties du corps, du visage, les émotions et les 5 sens. Cette acquisition de langage s'est accompagnée d'un travail en arts plastiques où les enfants ont dessiné, peint, sculpté des corps et des visages en s'inspirant de différents artistes. Enfin, ils ont pris connaissance de leur corps à travers une séquence en acrosport où les enfants ont créé notamment un abécédaire corporel. Admirez quelques travaux réalisés !



Abécédaire corporel en acrosport



Bonhomme réalisé en pain d'épices



A la manière d'Andy Warhol...



A la manière des cubistes (Picasso)



Portraits déformés...



A la manière de Keith Haring ... (silhouettes à grandeur réelle pour animer la salle de motricité)

La fin de l'année scolaire nous permettra d'enrichir ce projet en abordant les émotions et la découverte des 5 sens. A suivre !!!

Restaurant Scolaire Municipal

Animations 1er trimestre 2013

Depuis le début de l'année 2013, Olivier Leleu, le chef cuisinier, Lucienne Colomb, son aide cuisinière, et le personnel d'encadrement du restaurant scolaire ont préparé des animations pour les enfants sur les sites de Malmont et de Saint-Just.



Le jeudi 10 janvier, la galette des rois faite maison a été servie à la fin du repas et les fèves tirées comme le veut la tradition.

La Chandeleur a été fêtée avec un peu d'avance le Jeudi 31 janvier. A cette occasion, les enfants ont pu apprécier les crêpes au chocolat maison concoctées par le chef avant de participer eux-mêmes à l'élaboration d'une pâte à crêpes. Avec la toque de cuisinier sur la tête, ils se sont prêtés avec plaisir à l'animation proposée.

Enfin, le mardi 12 février, un air de carnaval flottait sur le restaurant scolaire. lapins, souris, danseuses disco, tahitienne ou vénitienne, marin, Astérix, Cruella, soldat, clown, Pierrot et Joker. L'ensemble du personnel a joué le jeu en se déguisant pour le plus grand plaisir des enfants. La dégustation de bûgnes est venue clôturer cette animation.

Pâques

Vendredi 29 mars, les enfants présents au restaurant scolaire ont assisté à un repas de Pâques animé. A l'issue du repas, la société Elior, prestataire du service de restauration, leur a proposé de participer à un jeu : ils devaient deviner combien de petits œufs se trouvaient dans un œuf plus gros. A l'école de Malmont, c'est Aymeric Fournel (Cycle 3) qui s'est rapproché le plus près de la réponse à deux œufs près (69 pour 71). Ewan



Gabion, côté primaire, a quant à lui estimé à 245 le nombre d'œufs contenus dans le gros œuf, alors qu'il y en avait 243.

Il faut se tourner du côté des maternelles pour trouver non pas un, mais deux vainqueurs, Pierre Raby et Robin Joubert, qui ont chacun deviné que dans le tube « Cars » s'étaient cachés 37 petits œufs. Bravo à ces quatre élèves qui ont chacun remporté une grosse poule en chocolat, offerte par la société de restauration, et remise par Olivier, le chef cuisinier, et Christine Bonnefoy, adjointe en charge de la Vie Scolaire. Bravo aux autres enfants qui ont participé et dont les réponses n'étaient pas si éloignées.



Menu de la mer

Lors du dernier repas avant le départ en vacances de printemps, les enfants ont eu droit à un menu conçu autour des produits de la mer, et entièrement maison. Terrine de poisson, pavé de hoki au curry et moules marinières en dégustation, les enfants ont apprécié ces plats jusqu'au far breton servi en dessert. Pour l'occasion, Olivier a transformé la grande salle du restaurant en décor de vingt mille lieues sous les mers, avec de nombreux objets personnels ramenés de différents voyages. Lors de cette animation, les enfants ont pu participer en groupes à différents quizz sur le thème de la mer.



Traçabilité des produits

Suite aux différents épisodes inquiétants rencontrés ces dernières semaines dans l'actualité, il est bon de donner quelques informations sur l'origine et la traçabilité des produits proposés au restaurant scolaire municipal.

Réponses aux interrogations concernant l'origine des produits alimentaires approvisionnés pour l'élaboration des repas au restaurant scolaire

- Tous les produits frais sont d'origine française (beurre, œufs, fromages, lait, crème, charcuterie, yaourts, desserts lactés,...).
- Les légumes surgelés proviennent de Belgique ou de France.
- Les poissons surgelés proviennent de l'Atlantique. La plupart du temps, les poissons sont panés maison.
- Les produits type « Nuggets » sont d'origine France via la société Cité marine.
- Les pâtisseries sont fabriquées sur place avec des produits frais et bruts.
- Les légumes et fruits frais sont fournis par la société Hexagro de Brives-Charensac en favorisant l'approvisionnement local.
- Aucun plat cuisiné de type lasagnes, hachi parmentier, bolognaise, pizza, quiche, tarte salée n'est approvisionné pour le restaurant scolaire. L'élaboration de ces plats se fait sur place.

Concernant les viandes :

- Les viandes de bœuf, de porc, de veau, la volaille fraîche sont d'origine française.
- Les steaks hachés surgelés, comme l'impose la réglementation, sont d'origine française.
- L'agneau surgelé est d'origine néo-zélandaise.
- Le rôti de porc surgelé est d'origine française.
- Le sauté de dinde, les hauts de cuisse de poulet et les cuisses de poulet surgelées sont également d'origine française.



Le 22 Février 2013

Information sur les produits élaborés à base de viande servis chez Elior

En réponse aux questions qui pourraient se poser concernant l'éventuelle présence de viande de cheval dans nos plats cuisinés, le groupe Elior tient à préciser les éléments suivants :

- Quel que soit le produit alimentaire concerné (brut ou transformé comme les plats cuisinés), Elior impose à ses fournisseurs un cahier des charges strict, précisant notamment les standards de qualité exigés, les normes d'hygiène de production, la traçabilité ou encore la maîtrise des approvisionnements en matières premières.
- Le bon respect de ces normes est doublement contrôlé : lors du référencement du produit, puis de façon périodique par des audits menés directement chez les fabricants (par des prestataires spécialisés, ou l'équipe d'ingénieurs agroalimentaires du service achat d'Elior en France)
- Pour renforcer ces mesures, Elior a décidé de mettre en place des actions qui viennent compléter le dispositif déjà existant sur la maîtrise des approvisionnements du Groupe :
 - 1- Mise en place d'un plan d'analyses (test ADN de recherche de viande de cheval) visant à confirmer la loyauté de nos produits, c'est à dire la conformité à nos cahiers des charges. La détection de l'ADN de cheval va être réalisée sur les principaux produits élaborés à base de bœuf, que ce soit des produits surgelés ou des produits appertisés.
 - 2- Réalisation de tests de traçabilité amont sur les principales références de produits élaborés à base de bœuf surgelés. Ces tests nous permettront de remonter jusqu'aux fournisseurs d'origine.
 - 3- Demande d'attestations à nos principaux fournisseurs de produits élaborés : Par mesure d'anticipation et de prévention, ces actions portent aussi sur tous les fournisseurs de produits élaborés à base de tout type de viande.



Ligne électrique Très Haute Tension

Le projet de construction de cette ligne T.H.T., présenté par R.T.E. (Réseau de Transport d'Electricité), a fait couler beaucoup d'encre et a fortement mobilisé des riverains susceptibles d'être impactés par un nouveau tracé.

Il paraît important de faire le point sur l'avancée du dossier et sur les garanties obtenues par les élus.

Les dates et évènements clés

2009 : R.T.E. fait part de son projet de création de ligne T.H.T. en vue de remplacer la ligne actuelle qui date de 1941

1er semestre 2010 : ouverture d'une période de concertation entre R.T.E., les élus et les associations de riverains

2ème semestre 2010 : définition d'une aire d'étude qui accueillera le futur fuseau de la ligne

2011 : validation du fuseau de moindre impact par Monsieur Le Préfet

Fin 2011 : après d'après négociations avec R.T.E., avec l'appui de Laurent WAUQUIEZ, alors ministre, Saint-Just-Malmont obtient une longueur d'enfouissement de la ligne de 3.5 km.

1er trimestre 2013 : consultation des maires et des services, dépôt de la déclaration d'utilité publique et enquête publique

Septembre 2013 : ouverture de l'enquête publique

De 2015 à 2017 : construction de la nouvelle ligne T.H.T.

2018 : démantèlement de l'ancienne ligne T.H.T.

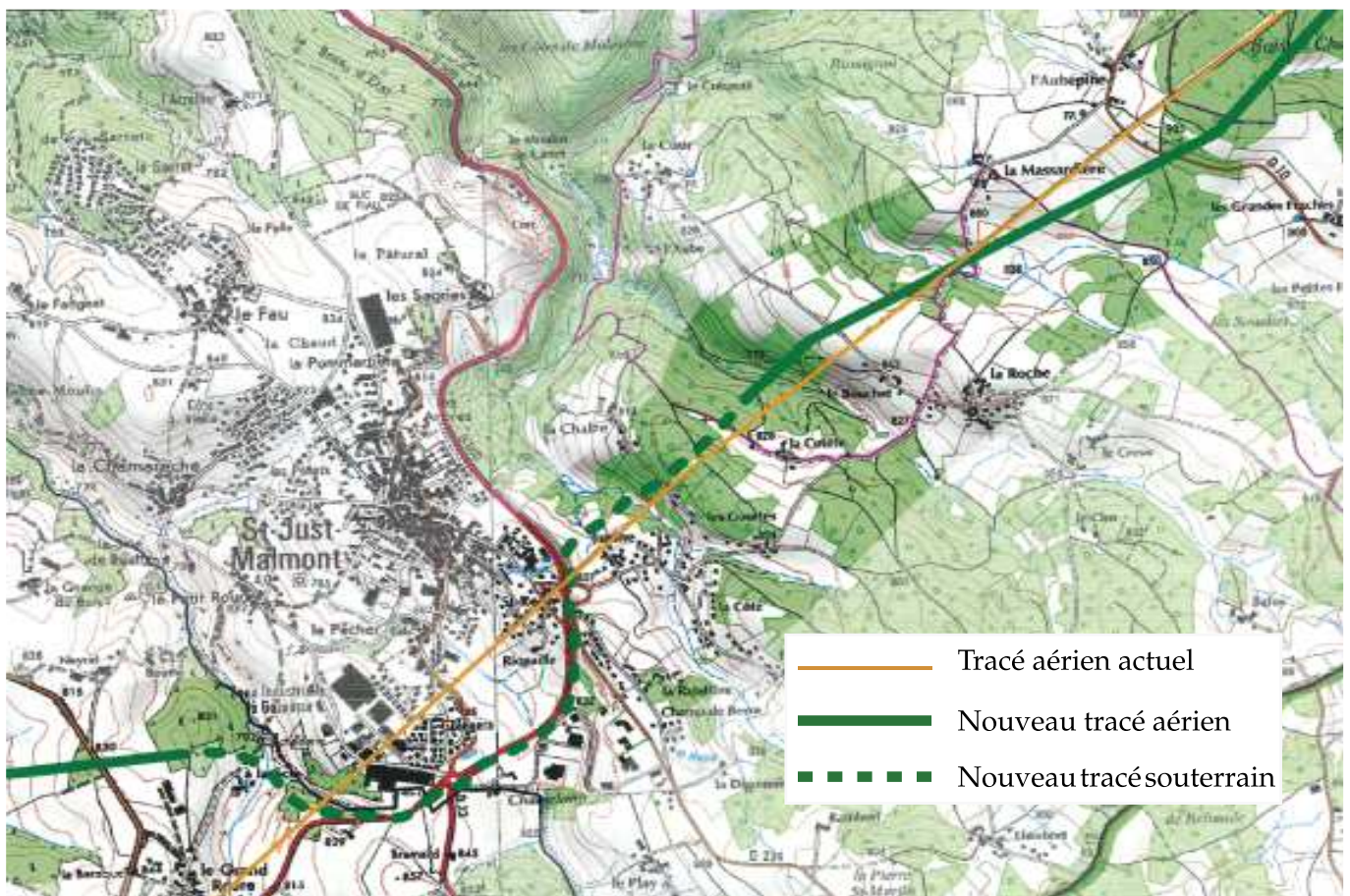
Les demandes effectuées par Monsieur Le Maire, et relayées par M. Laurent WAUQUIEZ auprès de R.T.E. ont été satisfaites.

Comme le démontre le plan ci-dessous, la partie aérienne sur Saint-Just-Malmont empruntera sensiblement le même tracé que l'ancienne ligne dans les zones rurales, en s'écartant de manière significative des villages (L'Aubépine, La Massardière, Le Bouchet, La Cotête).

La partie la plus urbanisée de Saint-Just-Malmont sera contournée en souterrain à partir de la Cotête jusqu'au village du Grand-Roure, à Saint-Didier-en-Velay.

En définitive, le tracé de cette nouvelle ligne apportera des améliorations très significatives par rapport à la ligne actuelle, car aucune habitation à Saint-Just-Malmont ne sera « survolée ».

Le travail d'équipe entre l'association « Nos toits sans fils », vos élus et M. Laurent WAUQUIEZ, a donc permis de trouver un bon compromis pour notre commune.





La commune a acquis un nouveau podium d'une surface de 100 m² qui permet de réaliser une scène avec des hauteurs différentes. Le remplacement de l'ancien podium devenait urgent car sa stabilité n'était plus assurée lorsqu'il était monté en totalité, notamment lorsque des danseurs se produisaient. Afin de transporter ce podium dans les différentes salles, les services techniques ont fabriqué des chariots offrant la possibilité de transporter des kits entiers de 20m². De plus l'ensemble des plateaux a été traité avec une peinture très résistante, le protégeant des intempéries lorsqu'il sera monté à l'extérieur, l'armature n'a pas nécessité de traitement car celle-ci est en acier galvanisé.

Une rampe d'accès à pente très douce a été réalisée sur l'accès extérieur de la salle polyvalente. Les personnes à mobilité réduite pourront ainsi accéder à cette salle avec plus de facilité.



L'équipement de la commune en abri-conteneurs se poursuit ; un abri d'une grande capacité a été construit au tout début de la route de Chamarèche. L'effort sera maintenu encore cette année afin de sécuriser le maximum de ces sites et d'améliorer le cadre de vie.

Les remblais issus de la construction de l'école maternelle et laissés sur place ont été évacués par le personnel communal. Cette opération visait à préparer la plateforme accueillant l'école élémentaire.



La construction du local de rangement et d'un espace buvette se poursuit au complexe sportif. L'emplacement choisi est proche du terrain synthétique, les supporters des équipes évoluant sur ce terrain pourront ainsi partager un moment convivial dans de bonnes conditions. Les agents des services techniques réaliseront l'ensemble des travaux.



L'installation d'un dispositif de vidéo-protection est en cours dans le centre-bourg de Saint-Just. Les agents des services techniques ont creusé des tranchées afin d'enfouir des gaines alimentant les caméras et permettant de centraliser toutes les données. Ces opérations seront déduites de la facture de l'entreprise retenue et constitueront des travaux en régie.

Une clôture délimitant l'enceinte de la maison de retraite et la maison propriété de la commune a été érigée. L'acquisition du matériel a été financée pour moitié par la Résidence Marie Lagrevol ; l'installation a été effectuée en régie par les employés communaux.



Afin de répondre à la fréquentation en hausse des plus petits au restaurant scolaire, deux toilettes adaptées aux enfants ont été installées dans les sanitaires et le revêtement du sol a été repris par les agents des services techniques.



Le local qui accueille le matériel au gymnase G1 est désormais clos par un volet métallique.



Le terrain d'honneur est envié par de nombreux clubs de foot. Pour obtenir une telle qualité, l'aération et la fertilisation de la pelouse constituent deux opérations obligatoires.

Deux arbres ont été abattus à l'ancien stade ; leurs racines, menaçaient les murs des propriétés riveraines. Le bois a été utilisé pour confectionner la charpente de la buvette en construction au complexe sportif.



Notre commune compte de nombreux massifs qu'il convient de tailler chaque année. L'équipe des espaces verts anticipe ces opérations afin de pouvoir se consacrer à la tonte de la pelouse, et plus tard à l'entretien des fleurs.

Les intempéries neigeuses ont été nombreuses cet hiver, nécessitant l'intervention quasi quotidienne des agents des services techniques. Cependant, lors des rares accalmies ou lorsque le déneigement était terminé, les employés communaux effectuaient un certain nombre de travaux à l'intérieur des bâtiments, comme la réfection des peintures aux vestiaires foot du complexe sportif, la peinture des murs de la salle des expositions, et les travaux saisonniers, tels que le démontage des barrières à neige ou l'enlèvement des illuminations de Noël.

Les travaux de remplacement de la canalisation d'eau potable de la rue nationale sont achevés. Les tranchées ont été rebouchées à l'aide d'une mince couche d'enrobé en attendant que le tapis définitif ne soit refait intégralement par la Communauté de Communes cet été. Avant toute réfection d'une voirie, les services municipaux font une analyse précise des réseaux sous la chaussée. Les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales sont inspectés par une caméra tandis que la décision de changer une canalisation d'eau potable revient au Syndicat des Eaux de la Semène, au regard des fuites qui peuvent affecter certains réseaux.



Les engins de chantier se sont dirigés en direction de la rue du 8 mai et de la rue pasteur où d'importants travaux sont programmés : mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, remplacement de la canalisation d'eau potable, enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, remplacement de l'éclairage public, et enfin réfection des enrobés.

Une réunion d'information, en présence de M. le Maire, de l'adjoint aux travaux, des entreprises intervenant avait préalablement été organisée afin d'expliquer le déroulement et le planning des travaux aux riverains.

Travaux de mise en conformité de l'ascenseur

L'ascenseur desservant les services et les salles de la mairie a été mis en service lors de la construction du bâtiment en 1982 par la société OTIS qui a eu en charge l'entretien et la maintenance de cette équipement jusqu'en septembre 2011.

Depuis octobre 2011, après la mise en concurrence de plusieurs prestataires, la société SCHINDLER assure désormais l'entretien et la maintenance de l'appareil.

Dans le cadre de la loi « urbanisme et habitat » du 2 juillet 2003, et de ses textes d'application, instituant notamment la mise en conformité des ascenseurs anciens, une consultation a été lancée auprès de plusieurs prestataires et c'est la société SCHINDLER qui a été retenue.

Une partie des travaux a été effectuée en 2012, avec notamment la mise en place de dispositifs facilitant et sécurisant l'intervention des techniciens, et aussi facilitant l'évacuation des personnes bloquées dans l'ascenseur.

La seconde partie des travaux s'est déroulée courant mars 2013. Celle-ci consistait essentiellement à la mise en conformité relative à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (boutons de commande à leds, indicateurs de position avec gongs et flèches à chaque palier, synthèse vocale, voyants d'acquisition alarme), et la mise en place d'une téléalarme.

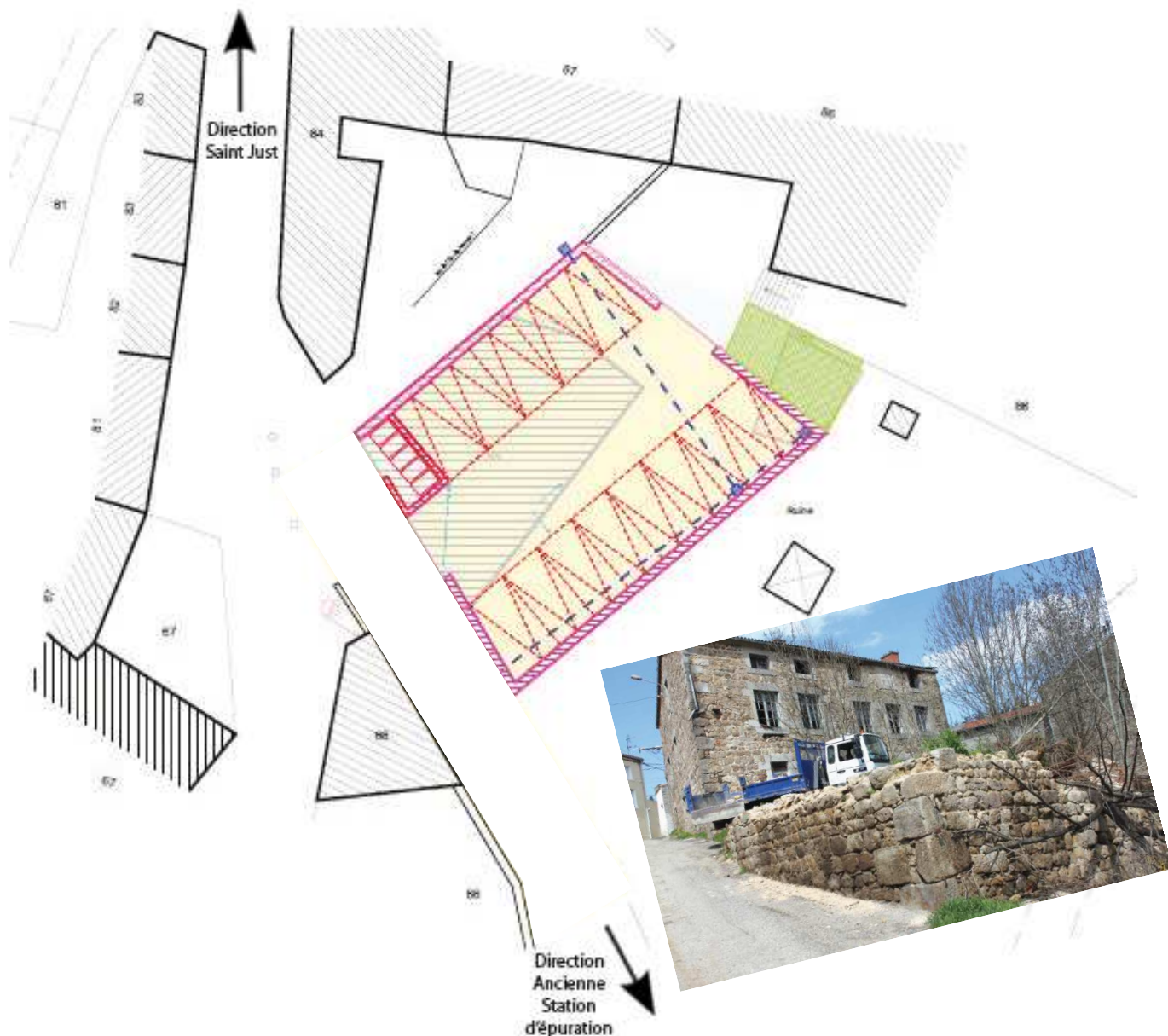
Enfin, au vu de l'obsolescence technique de l'installation, il a été procédé au remplacement de l'armoire de manœuvre qui était d'origine.

Le montant total de l'opération s'élève à environ 20 000 euros.



Une nouvelle aire de stationnement à La Chamarèche

La parcelle située à la Chamarèche, acquise par la commune, qui accueillera une aire de stationnement fait l'objet de nombreuses études. En effet, avant de voir s'activer les engins de chantier dès le mois de juin, un certain nombre de paramètres doivent être analysés : le dépôt et l'enfouissement des lignes aériennes, la gestion de la collecte des ordures, l'optimisation de la zone de parking, le désenclavement des propriétés riveraines... A l'heure où nous imprimons la Trame, la consultation visant à retenir les entreprises a été lancée. La municipalité souhaite que cet aménagement soit fonctionnel, mais également esthétique. Pour ce faire, les pierres provenant de la démolition de la bâtisse seront réutilisées afin de délimiter le futur parking qui comptera 13 places et un enclos pour le tri sélectif et les ordures ménagères. Ce projet revêt une importance primordiale pour ce village qui connaît un déficit en places de stationnement. De plus, le paysage sera «aéré», en offrant plus de volume à l'espace.



Projet d'aménagement d'une aire de stationnement à La Chamarèche

École élémentaire : les travaux ont commencé



La municipalité a invité les entreprises retenues, suite à la consultation en appel d'offres lancée par la commune, à une réunion de signature des marchés le 6 mars dernier. Les titulaires des 15 lots se sont vus remettre un ordre de service leur indiquant de démarrer au plus tôt les travaux.

Entre cette réunion et l'entrée en action des engins s'est déroulée une phase importante, intitulée « préparation », qui donne lieu à un échange d'informations entre les différents intervenants.

Par exemple, les entreprises qui réalisent les fondations effectuent auprès des services municipaux une « Demande d'Intention de Commencement des

Travaux » (D.I.C.T), qui a pour principal objectif de porter à la connaissance des entreprises la présence de réseaux souterrains.

Le titulaire du lot plomberie a pu également indiquer au terrassier et au maçon les réservations nécessaires (tuyaux de vidange, alimentation en eau).

Enfin, le bureau d'étude technique Rochard a fourni à l'entreprise de maçonnerie des plans de positionnement et de dimensionnement des aciers enfouis dans les fouilles. Le maçon a également mis à profit cette période pour sécuriser le chantier et pour mettre en place les installations de chantier utilisées par les ouvriers (toilettes mobiles, structures de type « Algeco »,...).

Maitre d'ouvrage : Commune de Saint-Just-Malmont

Maître d'oeuvre : Cabinet d'Architecture Thierry Magaud (Craponne)

Economiste : Cabinet GBA-ECO (Saint-Etienne)

BET Structures : Rochard (Saint-Paulien)

BET Fluides : AVP Ingénierie (Brives-Charensac)

Entreprises retenues

Lot N°1 - Terrassement & Gros Oeuvre : Entreprise Jean Royer (St-Just-Malmont)

Lot N°2 - Charpente Bois : Entreprise Guilhot (Le-Mazet-St-Voy)

Lot N°3 - Couverture & Zinguerie : Entreprise Guilhot (Le-Mazet-St-Voy)

Lot N°4 - Etanchéité : DAG Etanchéité (Saint-Etienne)

Lot N°5 - Façade : lot infructueux en cours de consultation

Lot N°6 - Menuiseries extérieures, alu, serrurerie : Menuiseries du Plateau (Costaros)

Lot N°7 - Menuiseries intérieures : Entreprise Lardon (Firminy)

Lot N°8 - Plâtrerie & Peinture : Entreprise Bati Déco (Brives-Charensac)

Lot N°9 - Plafonds suspendus : SARL Péprier Charrel (Sainte-Sigolène)

Lot N°10 - Carrelages & Faïences : SARL Astruc (Brives-Charensac)

Lot N°11 - Sols minces : Entreprise Gimbert Pierre (Chadrac)

Lot N°12 - VRD : SARL Guérin et Fils (St-Just-Malmont)

Lot N°13 - Chauffage VMC : SAS Perrussel (St-Germain-Laprade)

Lot N°14 - Plomberie & Sanitaires : Entreprise Bastin Christian (Tence)

Lot N°15 - Electricité & Courants faibles : SARL Fraisses et Fils (Yssingeaux)

Concert du Nouvel An : « La flûte enchantée » de Valérie Perrotin.

Le dimanche 20 janvier 2013 s'est déroulé le traditionnel «Concert du Nouvel An». En raison d'une panne de chauffage à l'église ce jour-là, la salle polyvalente a été aménagée dans l'urgence afin d'accueillir les musiciens.

Pour la troisième année consécutive, l'Ensemble Symphonique « Musica », de Saint-Etienne, a fait escale en terre rubanière, et c'est près de cent cinquante personnes qui ont pu apprécier cet orchestre symphonique, composé de cinquante deux musiciens, sous la baguette de François Bernard.



Le programme, entièrement renouvelé, a débuté par deux œuvres du compositeur finlandais Jean Sibelius, puis le concert s'est poursuivi avec un concerto pour flûte de Carl Reinecke, compositeur allemand, accompagné par la soliste Valérie Perrotin, professeur au conservatoire de Saint-Etienne.

Puis, l'orchestre a conclu le concert par une musique d'Edvard Grieg « Peer Gynt », qui était à l'origine une musique d'accompagnement d'une pièce de théâtre.

Soirée détente avec « Maudit héritage » de Béatrice Davault, pièce théâtrale interprétée par la troupe Arthalie.



La neige et le froid étaient au rendez-vous ce samedi 23 février. Cela n'a pas empêché une soixantaine de spectateurs déterminés à passer une soirée agréable, lors de la représentation théâtrale interprétée par la talentueuse troupe « Arthalie » de Veauchette.

Ce public courageux n'a pas été déçu ! Le rythme enjoué et facétieux de cette pièce les a transporté dans un château en Ecosse : « Après le décès de Lord Mc Gregor, son fils Richard est l'unique héritier d'une fortune colossale, mais comme le veut la tradition familiale, il ne pourra en disposer qu'à une seule condition : être marié et avoir un héritier... ».

Il va s'en suivre toute une accumulation de quiproquos, notamment avec deux danseuses de cabaret extraverties ! Cette comédie pétillante a réchauffé, au sens propre comme au sens figuré, l'assistance conquise par cette troupe de comédiens amateurs.

« La Madeleine au lavoir », on en est tous gaga... !!!

Madeleine Clauzon s'est produite le samedi 6 avril, à la salle polyvalente, devant un public de 200 personnes, toutes conquises par ce personnage truculent... !

Galoches aux pieds, bas de laine, deux tabliers l'un sur l'autre, coiffée d'un chapeau de paille, Madeleine c'est notre grand-mère, notre tante, notre cousine... Sa balle sous le bras, elle va au lavoir pour travailler certes, mais surtout pour « barjaquer »...

Madeleine maîtrise parfaitement ses propos, ainsi tous les mots communs s'éclaircissent en prenant un sens, même pour les non-initiés à ce parlé de nos campagnes du temps jadis.

Madeleine, native de Doizieux, nous dit : « Les histoires que je raconte sont des histoires de campagne racontées avec les mots de chez nous, chacun peut y retrouver un personnage qu'il a connu ou qu'il connaît ». Madeleine a fait tout simplement un « tabac » ce soir-là, les rires ont fusé de tous les coins de la salle, ce fut un grand moment de divertissement.



Plumes et paillettes, comme à Broadway...! Vokaliz' fait son show.



La troupe Vokaliz', de Saint-Etienne, dirigée par Kris Loan, professeur de chant et de danse, s'est produite le samedi 16 mars, dans la salle polyvalente, aménagée pour l'occasion, tel un véritable cabaret de Los Angeles ou de Broadway. Nous les avons déjà reçus en octobre 2010. Douze jeunes artistes ont entraîné une centaine de personnes dans l'univers du film de Steve Antin « Burlesque », avec un riche répertoire musical, essentiellement anglo-saxon, de danse et de chant, avec à l'affiche «Lady Marmelade» de Patti LaBelle, «Hot Stuff» de Donna Summer, ou encore «Like A Virgin » de Madonna.

Le talent de tous les artistes, avec une mise en scène impeccable et des jeux de lumières rythmés, ont offert au public un pur moment de bonheur. A la fin de ce « voyage au cœur de la nuit », l'assistance admirative et conquise a chaleureusement félicité cette jeune troupe d'artistes, haute en couleurs et très dynamique.

Expositions d'artistes

Ces expositions d'artistes sont accessibles au public gratuitement, à la salle du Conseil Municipal, spécialement aménagée à cet effet, du lundi au vendredi, de 8H00 à 11H30 et de 13H30 à 17H00.

Madame Michèle Ouillon, originaire de Firminy, expose ses huiles et ses poteries jusqu'à la fin du mois de mai.

En juin, un groupe d'artistes-peintres, faisant partie de l'ACL (association d'artistes amateurs de l'Ondaine) que nous avons déjà reçu il y a un an, présentera divers thèmes et techniques aux visiteurs.

Enfin, en juillet, nous recevrons une exposition surprenante. Monsieur Villemagne, de Saint-Etienne, est professeur d'Education Physique et Sportive, mais aussi un artiste débutant dans le recyclage. Il proposera une exposition originale de tableaux construits avec du matériel de récupération, notamment des cannettes de boissons, des capsules ...

L'exercice 2012 a été placé sous le sceau de la reprise des investissements avec essentiellement :

- la budgétisation d'un tiers du coût de l'extension du groupe scolaire, soit 494 000 €.
- la budgétisation de la moitié de la part communale concernant la construction du nouveau centre de secours, pour un montant de 70 000 €.
- un programme d'éclairage public s'élevant à 140 000 €.
- un programme de voirie s'élevant à 250 000 €.

En contrepartie, les recettes ont augmenté avec :

- le produit des 3 taxes qui passe de 1 093 000 € en 2011 à 1 124 000 € en 2012, soit + 2.84 %, sans augmentation des taux d'imposition.
- la Dotation de Solidarité Rurale qui passe de 141 800 € en 2011 à 159 700 € en 2012, soit + 12.62 %.
- la Dotation Nationale de Péréquation, pour un montant de 28 000 €.

Un exercice qui se clôture par un virement record de la section de fonctionnement sur la section d'investissement pour 653 000 €.

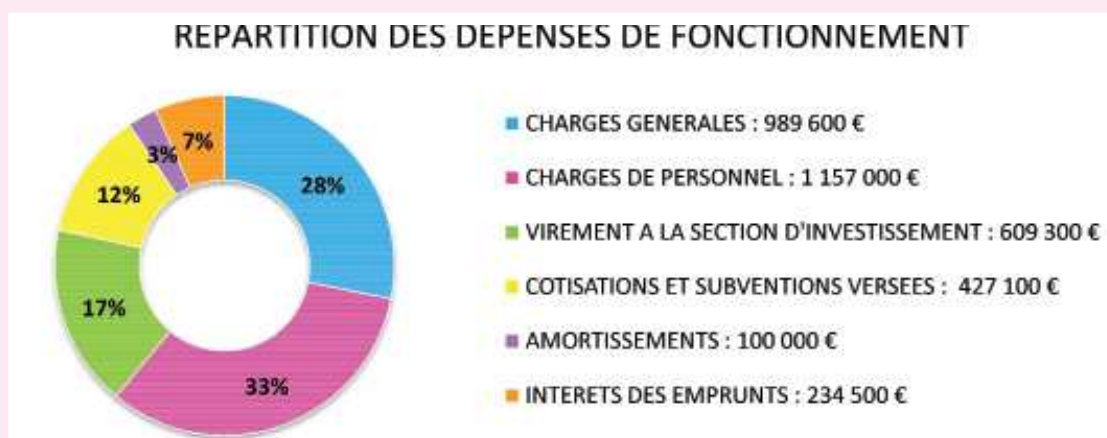
LES GRANDES LIGNES DU BUDGET 2013

BUDGET COMMUNAL

La section de fonctionnement

Un budget de 3 527 000 € qui prévoit une augmentation des dépenses à caractère général, essentiellement due à l'augmentation du tarif des fluides et à la fréquentation du restaurant scolaire de plus en plus importante, et une diminution des charges de personnel liée au départ en retraite de deux agents remplacés par un agent à temps partiel et deux contrats aidés. La section fonctionnement dépenses augmente toutefois de manière limitée (+ 0.11 %).

Le virement à la section d'investissement devrait s'élever à 603 900 €, dégageant ainsi des marges de manœuvre pour l'investissement.



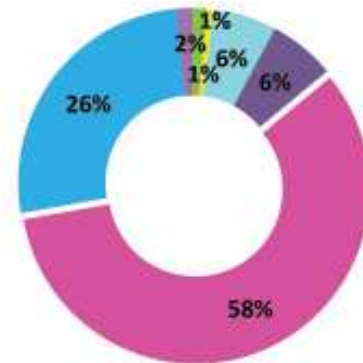
Les principales recettes de fonctionnement que constituent les impôts et taxes sont en progression. En effet, ils passent de 2 038 000 € en 2012 à 2 051 700 € en 2013, sans modification des taux d'imposition, cette augmentation étant due à l'accroissement des bases fiscales (nouvelles constructions, extensions,...).

De plus, compte tenu de l'augmentation de la fréquentation du restaurant scolaire, la participation des familles passe de 76 800 € en 2012 à 82 600 € en 2013.

Quand aux travaux en régie, qui valorisent le travail effectué par les employés communaux et abondent les recettes de fonctionnement, ils restent stables.

REPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

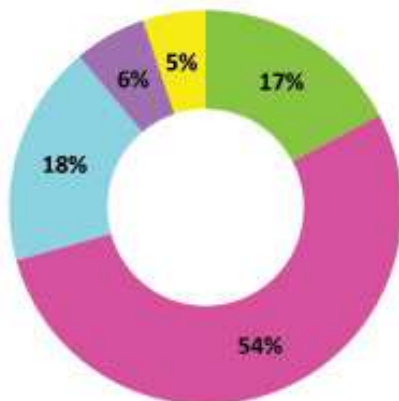
- REPORT DU RESULTAT 2012 : 44 187.55 €
- REMBOURSEMENTS DE CHARGES : 22 062.45 €
- TRAVAUX EN REGIE : 210 000 €
- PRODUITS DES SERVICES : 216 500 €
- IMPOTS ET TAXES : 2 051 700 €
- DOTATIONS - SUBVENTIONS PERÇUES : 927 350 €
- AUTRES PRODUITS : 51 100 €



La section d'investissement

Un budget de 3 538 000 € dans lequel sont prévus essentiellement : un programme de voirie pour 279 000 €, un programme de rénovation de l'éclairage public pour 158 200 €, l'extension du groupe scolaire pour 948 500 € (deux tiers de la réalisation), la construction du nouveau centre de secours pour 90 000 € (moitié de la réalisation), l'installation de la vidéo protection pour 33 100 € et l'aménagement de l'aire de stationnement village de la Chamarèche pour 170 000 €.

REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

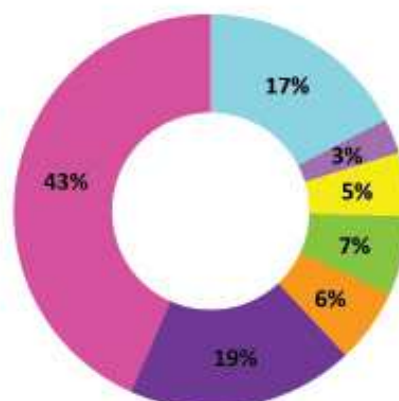


- DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2012 : 610 586 €
- OPERATIONS NOUVELLES OU RESTANT A REALISER : 1 887 600 €
- REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS : 644 800 €
- TRAVAUX EN REGIE : 210 000 €
- OPERATIONS PATRIMONIALES : 183 100 €

Les principales recettes d'investissement sont constituées par : le virement de la section de fonctionnement pour 609 300 €, le remboursement de la TVA pour 163 600 €, les excédents de fonctionnement des années antérieures pour 654 198 €, les subventions et subventions d'investissement reçues pour 229 688 € et enfin le prêt d'équilibre pour l'année 2013 de 675 000 € avec un reste à débloquer du prêt 2012 de 850 000 €.

REPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

- VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : 609 300 €
- AMORTISSEMENTS : 100 000 €
- OPERATIONS PATRIMONIALES : 183 100 €
- SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REÇUES : 229 688 €
- DOTATIONS ET REMBOURSEMENT TVA : 213 914 €
- EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES : 654 198 €
- EMPRUNT : 1 525 000 €



BUDGET D'ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT : 443 000 €

Les dépenses

Les charges à caractère général s'élèvent à 120 200 € et comprennent essentiellement le contrat de maintenance de la station de Roche Moulin pour 96 000 € et les consommations d'eau et d'électricité des stations pour 13 000 €.

Les charges de personnel pour 10 000 € concernent le personnel affecté à l'entretien de la station de Malmont.

Le virement à la section d'investissement s'élèvera à 74 800 €. Les amortissements s'élèveront à 150 000 € et les intérêts des emprunts à 62 000 €.

Une provision pour titres annulés sur exercices antérieurs a été prévue pour 17 000 €.

Les recettes

Les principales recettes de fonctionnement de ce budget sont :

- la redevance d'assainissement pour 235 535.24 €.
- la contribution de la commune aux eaux pluviales pour 100 000 €.
- la taxe de raccordement à l'égout : 27 200 € soit 10 particuliers et un lotissement.
- les subventions amorties pour 60 000 €

INVESTISSEMENT : 443 000 €

Les dépenses

Les intérêts des emprunts s'élèvent à 119 700 €.

Des travaux d'assainissement seront réalisés pour un montant de 233 300 €.

Les subventions transférées (opérations d'ordre) sont budgétisées pour 60 000 €.

Une réserve de 30 800 € a été créée en vue de futurs travaux.

Les recettes

Les principales recettes d'investissement de ce budget sont :

- le virement de la section de fonctionnement pour 74 800 €.
- les amortissements pour 150 000 €.
- l'affectation du résultat 2012 pour 76 800 €.
- les subventions de l'agence de l'eau et du conseil général pour 107 337 €.

Au cours de l'exercice 2013, nous n'aurons pas recours à l'emprunt pour équilibrer ce budget.

De plus, une provision de 30 800 € a même été créée pour financer les travaux de l'exercice 2014.

EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT

Depuis 2009, après le vote du budget primitif, la priorité a été donnée au désendettement de la commune. Toutefois, nous avons tout de même réalisé des investissements calculés et avons recherché des financements nous permettant de les mener à bien, comme par exemple les réserves parlementaires de 35 000 € pour l'aménagement de la salle polyvalente, de 25 000 € pour les travaux de voirie 2011 rue du cintre, ou de 25 000 € pour la place de Malmont.

ANNEE	CAPITAL RESTANT DU AU 1ER JANVIER	REMBOURSEMENT	PRETS DEBLOQUES	SOLDE AU 31 DECEMBRE
2008	4 576 378.98 €	466 838.75 €	1 280 000 €	5 389 540.23 €
2009	5 389 540.23 €	449 874.23 €	1 148 000 €	6 087 666.00 €
2010	6 087 666.00 €	770 945.01 €	406 000 €	5 722 720.99 €
2011	5 722 720.99 €	509 480.62 €	349 000 €	5 562 240.37 €
2012	5 562 240.37 €	527 693.46 €	286 000 €	5 320 546.91 €

BUDGET C.C.A.S.

Les principales dépenses effectuées par le C.C.A.S. sont les aides financières versées aux particuliers sur demande de l'assistante sociale, ainsi que les subventions versées aux associations caritatives sur demande.

Les principales recettes perçues sont les ventes de concessions dans le cimetière, reversées pour 1/3 de leur montant au C.C.A.S.

L'abondement du budget communal vient compléter les recettes de ce budget.

Dépenses de fonctionnement : 6 800 €

Animations Résidence Marie Lagrevol : 600 €
Cotisations URSSAF : 200 €
Aides financières : 3 000 €
Subventions aux associations : 3 000 €

Recettes de fonctionnement : 6 800 €

Report de l'exercice 2012 : 2 234.25 €
Concessions cimetière : 400 €
Abondement budget communal : 4 000 €
Quêtes mariages : 165.75 €

A.C.P.G. - C.A.T.M. et Veuves

2013 : une année qui fera date.

Forte de 80 adhérents, notre section locale compte parmi les plus importantes du département, si ce n'est la plus importante, avec la fierté d'avoir dans nos rangs trois prisonniers de guerre.

Lors de notre assemblée générale, nous avons eu le plaisir d'enregistrer dix nouveaux adhérents, ce qui est remarquable, alors que tant de sections disparaissent faute de « combattants ».

C'est l'année du 40^{ème} anniversaire de la création de notre association par un groupe d'amis de différentes classes ayant combattues en Algérie. Malheureusement, un certain nombre d'entre eux est décédé ; ce qui ne nous empêche pas de penser au travail accompli par nos deux précédents présidents, Jean-Pierre Brunon et Claude Dignonnet.

Pour suivre leurs traces, nous allons organiser le Congrès Départemental des A.C.-P.G. C.A.T.M. et Veuves les 15 et 16 juin 2013. D'ores et déjà, chacun est au travail. Avec l'aide de la municipalité, de nos amis les Sapeurs-Pompiers, de la Jeune Garde Rubanière (J.G.R.) et du Comité des Fêtes, nous allons pouvoir présenter un congrès digne de ce nom. Le samedi 15 juin, à partir de 20H00, sera présenté au Gymnase N°1 le spectacle de l'amitié, concocté par les Sapeurs-Pompiers et la J.G.R. Le dimanche 16 juin, à partir de 8H00, aura lieu le congrès au Gymnase N°2. A 11H45, un défilé emmènera l'ensemble des congressistes jusqu'au Monument aux Morts du cimetière, au son de la Jeune Garde Rubanière. A l'issue, un apéritif offert par la municipalité sera servi aux participants. A partir de 13H30, au Gymnase N°1, les anciens combattants du département partageront un repas convivial qui se clôturera par un bal musette.



Les réunions du vendredi continuent d'être un succès avec une moyenne de 45 participants aux activités et au repas.

Soucieux de participer à la vie commune, nous nous sommes rendus le samedi 16 mars à la manifestation et au défilé à Monistrol-sur-Loire, en soutien aux clubs de football de la rive droite du Lignon, et tout particulièrement d'Interfoot, club si cher à notre ancien président Jean-Pierre Brunon.

Enfin, nous avons eu la tristesse de perdre nos camarades, Gérard Anselin et Jean Garde (C.A.T.M.), et Mathieu Mondon (A.C.P.G.). De nombreux camarades se sont associés à la peine de leurs proches.

Les Petites Mains Créatives



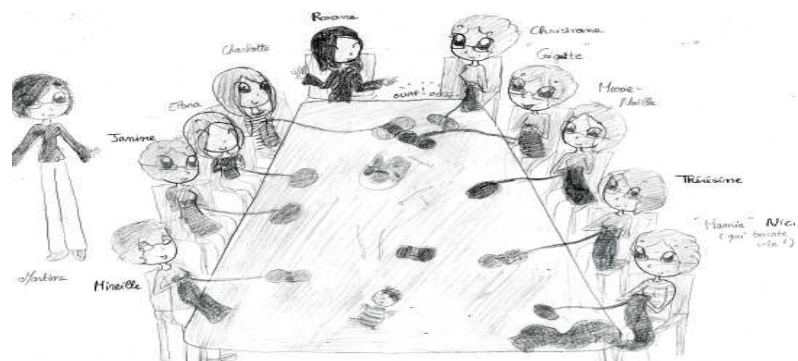
Les « Petites Mains Créatives » accueillent les personnes intéressées par des travaux manuels tels que le tricot, le crochet, la réalisation de vêtements, d'accessoires de poupées, de doudous...

Nous nous retrouvons le mercredi après-midi, de 14H30 à 17H30, dans la salle communale de Malmont, pour apprendre, échanger nos savoir-faire, dans une ambiance conviviale.

Notre groupe est formé de personnes de 7 à 85 ans.

Nous vous invitons à nous rejoindre.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Martine BARRIER au 04/77/35/64/70 ou au 06/70/38/36/05.



Dessin réalisé par un enfant de notre groupe, âgé de 11 ans



La commune de Saint-Just-Malmont dépend du dépôt de Monistrol-sur-Loire qui couvre tout l'est du département.

2012 aura malheureusement été une année record en terme de distribution, avec une augmentation de plus de 10 % par rapport à 2011.

La Banque Alimentaire est un grossiste qui fournit les Centres Communaux d'Action Sociale (C.C.A.S.) et les associations caritatives en denrées alimentaires toute l'année.

Les denrées proviennent de la l'Uniona Européenne, de l'Etat, des sociétés agroalimentaires, des dons et de la collecte annuelle.

Grâce à une collecte auprès des Carrefour Market du secteur et de l'Intermarché de Monistrol-sur-Loire, nous pouvons améliorer l'ordinaire en fournissant des produits frais tels que yaourts, fromages, viandes, poulets, ...

Tous les dons en produits fermiers de longue durée (pommes de terre, pommes,...) sont les bienvenus (contacter Dominique MORETTON au 06 31 97 60 55).

L'année 2013 s'annonce encore plus difficile. Cependant, nous devons rester optimistes.

Personne ne doit avoir faim, alors si vous connaissez quelqu'un dans le besoin, merci de bien vouloir contactez le C.C.A.S. de la commune qui agira en toute discrétion.

A.M.A.P. Just'Bio

Conférence-débat : « Nourrir le monde »

Les enjeux de l'agro-écologie et de l'agriculture paysanne

L'association saint-justaire pour le maintien de l'agriculture paysanne, nommée « A.M.A.P. Just'Bio », proposera le vendredi 17 Mai, à 20H30, à la Salle des Expositions, une très intéressante conférence sur le thème de l'agriculture et de l'écologie. Cette soirée sera animée par Marc DUFUMIER, chercheur et professeur de développement agricole à l'université AgroParisTech.

L'association Just'Bio fait la promotion de l'agriculture paysanne, en proposant à ses adhérents une distribution hebdomadaire de produits issus de l'agriculture biologique, sous forme de paniers variés : légumes, viandes, produits laitiers,... Cette association organise aussi des rencontres et des débats autour des problèmes d'environnement et de nutrition.

Cette conférence traitera du problème du défi alimentaire posé par l'accroissement de la population de notre planète. Pour Marc DUFUMIER, si beaucoup de gens dans le monde ne peuvent pas se nourrir suffisamment, cela ne résulte pas d'une insuffisance de production de produits alimentaires, mais d'une distribution extrêmement inégale des revenus au sein de l'humanité.



Sébastien, maraîcher de l'AMAP, préfère travailler la terre avec son cheval

En effet, la production mondiale est excédentaire sur la planète et les gaspillages sont nombreux, alors que trop de familles n'ont pas un pouvoir d'achat suffisant pour se procurer de quoi manger.

Dans sa conférence, ce professeur en développement agricole montrera comment on pourrait envisager l'essor d'une agriculture paysanne, mettant en œuvre des pratiques inspirées de l'agro-écologie, avec l'application de techniques agricoles qui soient à la fois plus productives et plus respectueuses de l'environnement. Marc DUFUMIER remarque aussi que la sécurité des approvisionnements pourrait être mieux assurée par la contractualisation des achats des productions végétales et animales, avec des paysans travaillant pour leur propre compte, plutôt que de miser sur l'extension de très grandes entreprises agricoles capitalistes. A ce propos, il est à noter que ces pratiques font partie des principes fondateurs des A.M.A.P., qui mettent directement en contact les consommateurs et les producteurs.

Si vous êtes intéressés par les activités de l'A.M.A.P. Just'Bio, vous pouvez contacter un membre du bureau au 04 77 35 97 08 ou au 04 77 35 96 80.

Restos du Coeur

« **Aujourd'hui, on n'a plus le droit, ni d'avoir faim, ni d'avoir froid...** »



Aujourd'hui, en 1985 ? Non, toujours aujourd'hui... en 2013.

C'est pourquoi, depuis l'appel de Coluche, les Restos du Cœur accueillent les plus démunis. A Saint-Just-Malmont, c'est une équipe d'une dizaine de bénévoles qui, cette année encore, a reçu une vingtaine de familles dans un local mis à leur disposition par la municipalité.

Si l'aide alimentaire est la vocation première de cet accueil, un accompagnement des familles est rapidement mis en place. Le plus souvent adressés par les assistantes sociales, les bénéficiaires sont accueillis dans un espace où les échanges avec les bénévoles peuvent se faire dans un climat de respect, de confiance et de convivialité.

Les bénévoles, formés et encadrés, assurent cet accueil ouvert à tous, ainsi que la distribution de l'aide alimentaire. Celle-ci répond à des règles strictes d'attribution (barèmes nationaux), permettant, à partir d'éléments vérifiés (revenus, charges...), de déterminer les droits des demandeurs.

Au cours de l'hiver 2012/2013, ce sont plus de 3 200 repas qui ont été distribués sur la commune. Très (trop) souvent, ce sont des colis d'urgence qui sont constitués afin de permettre à une famille ou à une personne seule de franchir une étape difficile, avant de voir ses droits attentivement étudiés pour une aide de plus longue durée. Si, jusqu'à il y a peu, les Restos du Cœur fermaient leurs portes à la fin du mois de mars, une campagne d'été, d'avril à novembre, est maintenant nécessaire afin d'accueillir les plus démunis.

Cette aide alimentaire provient de l'Union Européenne, mais aussi de dons ou de collectes auprès des enseignes de la grande distribution. La collecte des 8 et 9 mars derniers nous a permis de recueillir 1 200 kg de nourriture, qui contribuent à aider les personnes au cours de la campagne d'été.

L'équipe de bénévoles remercie toutes les personnes qui ont participé à cette collecte, par leur présence ou leurs dons. Elle remercie également le gérant de Carrefour Market, ainsi que son personnel pour leur accueil et leur participation.

N'hésitez pas à franchir la porte des Restos du Cœur, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Interfoot

Le samedi 16 mars, le collectif des 14 clubs de la rive droite du Lignon a organisé une manifestation pour protester contre la décision de la Fédération Française de Football qui oblige ces 14 clubs, dont fait partie Interfoot Saint-Just/Saint-Didier, à intégrer le district de la Haute-Loire au 1er juillet 2013.

Plus de 1200 personnes ont défilé dans les rues de Monistrol-sur-Loire. Parmi elles, nous avons noté la présence de nombreux de Saint-Justaires.

Le premier magistrat, Frédéric Girodet, accompagné de plusieurs membres de son conseil municipal, figurait en tête du cortège.



Cette manifestation a été un franc succès, une fois de plus les 14 clubs, bien épaulés par l'ensemble de leurs élus locaux, ont montré leur détermination à faire annuler cette décision aberrante.

De nombreuses associations de divers horizons étaient présentes, signe qu'à terme d'autres clubs, sportifs ou non, pourraient se voir imposer de telles décisions.

Le club d'Interfoot remercie chaleureusement l'ensemble des participants et toutes les personnes qui lui ont apporté leur soutien.



Voici le bilan financier pour l'année 2012 :

3 986,75 € de cotisations ont été envoyés dans nos jumelages (baisse de 4% par rapport à 2011) : 1 300 € à Lota au Chili, 1 300 € à Ponmalainagar en Inde et 1 386,75 € à Bafébougou au Mali. La vente de tisanes a rapporté 175 €, les ramassages de papiers 756,40 € et la subvention municipale s'est élevée à 399,21 €.

Cet argent a été versé à Croizet pour le fonctionnement de LACIM et pour l'aide à des jumelages ayant des difficultés à financer leurs projets.



Voici par ailleurs un appel de M. Yves Gaucher, président de LACIM :

« C'est une nouvelle année qui commence pour nous tous. Une nouvelle année pour LACIM que l'on souhaiterait bonne pour nos amis et jumeaux du sud, mais elle s'annonce difficile. Difficile, à cause des évènements du Mali qui déjà nous interdisaient de développer nos projets au nord dans la zone de Gao, et qui maintenant nous interdisent toute mission des responsables des zones de Bamako et Sévaré. Difficile, car après le séisme, c'est un violent cyclone qui a ravagé Haïti. Difficile, car nous sommes toujours en difficulté pour équilibrer notre budget de fonctionnement. Difficile, car le nombre de comités et le nombre d'adhérents continue de diminuer inexorablement. Alors! Devons-nous baisser les bras et céder au découragement? Non, bien évidemment. Les membres du Conseil d'Administration et moi-même prenons des dispositions pour résister à cette convergence de difficultés, mais il faut aussi que chacun d'entre vous s'engage dans cette lutte pour que LACIM vive, pour continuer, en 2013 et dans les années qui viennent, à mettre en place des projets de développement dans les pays du sud. Nous savons maintenant que nos projets de compostage et d'agriculture durable sont une réussite. Nous avons la preuve qu'il est possible, avec peu de moyens, de permettre aux agriculteurs de multiplier leurs rendements par cinq. Nos amis d'Inde, d'Haïti et d'Amérique du sud sont toujours dans l'attente d'un coup de pouce de notre part pour les aider à se développer. Alors, ce n'est pas le moment de baisser les bras. La vie d'une association est un travail d'équipe. Plus nous serons nombreux et plus l'équipe sera forte. Il est de la responsabilité de chacun de recruter de nouveaux adhérents. Chaque responsable de comité, chaque adhérent doit avoir le souci de pérenniser son groupe. Nos comités ne doivent pas être des clubs fermés, au contraire. Un comité LACIM dans une ville doit être une fenêtre ouverte sur le sud, une fenêtre qui élargira l'horizon de notre entourage. Alors, prenons un engagement ensemble, maintenant, que chacun essaye de faire adhérer une personne en 2013. Une personne c'est peu. Regardez bien dans votre famille, votre entourage, votre voisinage, il y a certainement une personne qui ignore que vous êtes adhérents à LACIM et ce que vous faites pour nos amis du sud. Parlez-en, et vous verrez que vous en surprendrez plus d'un. Il ne vous restera ensuite qu'à les aider à franchir le pas pour nous rejoindre. Encore merci pour votre engagement. »

ATTENTION : Le ramassage de papiers de LACIM a lieu 2 fois par an, au printemps et à l'automne, merci de continuer à garder vos catalogues, journaux, publicités, annuaires,...

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Jean-Yves et A.-Marie CRAPANNE au 04 77 35 63 74.

Crèche «Les Enfants»

Le carnaval des couleurs à la crèche « Les Enfants »

C'est un carnaval haut en couleurs qui avait lieu à la crèche cette année.



Les petites mains avaient travaillé dur pour réaliser la décoration : clowns, serpentins et énormes confettis ornaient les murs de la crèche...

Ce jour-là, tout le monde s'était paré de ses plus belles couleurs, la musique battait son plein et entraînait tous les enfants dans la danse.



Pour clôturer cette journée de fête, les petits gourmands ont dévoré toutes les crêpes !!!

Quelques places sont encore disponibles en accueil occasionnel, pour plus d'informations vous pouvez contacter la Directrice de la structure, Sandrine JAHAN, au 04 77 35 91 46.

Chorale «Chœur Ouvert»

Chœur Ouvert, un cœur qui bat...

Chorale profane créée par Robert Burdeyron afin de répondre au souhait de choristes qui désiraient varier leur répertoire et proposer des spectacles, Chœur Ouvert a fêté ses vingt ans en 2012 autour d'un concert de gala partagé avec la Marilou de St-Maurice-de-Lignon.

Au fil des années, Chœur Ouvert a été reconnu, ses concerts sont appréciés, les initiatives prises pour la diffusion de musique plus savante sont saluées. Chœur ouvert tient ainsi son rôle d'association à caractère



social et culturel. Les motivations du choriste sont le goût pour le chant, l'amitié et la convivialité, et le plaisir de chanter devant un public et de partager des émotions. Chœur ouvert propose un répertoire original et moderne comprenant la chanson-chorale (émergence d'un nouveau genre d'expression musicale autour de ses auteurs-compositeurs et interprètes ; l'association Chanson Contemporaine représente ce mouvement au niveau national), des pièces du folklore

et du gospel, ainsi que des œuvres proposées par le mouvement A Chœur Joie, connu de tous.

Les choristes de tous niveaux peuvent interpréter ce répertoire très apprécié du public.

Les représentations

Les choristes se produisent au rythme de 4 ou 5 fois par an,

- pour des causes humanitaires (Rétina au printemps, Restos du Cœur et Téléthon en automne)
- en juin pour la Fête de la Musique
- concert annuel ou événement culturel avec d'autres chorales (100 ans de la Jeune Garde Rubanière, réception d'Albi, de Balaruc et tant d'autres chorales)

Les apprentissages

- répétitions hebdomadaires le mercredi (tutti)
- alternance des pupitres le lundi
- week-ends de formation trois fois par an

Ces apprentissages s'appuient sur Christian Gayton, directeur musical et arrangeur, Bernard Samuel, assistant au chef de chœur et Pietro Vian, pianiste accompagnateur, ainsi que des intervenants professionnels au cours des week-ends.

La chorale assure la formation individuelle des choristes, notamment des nouvelles recrues et celle du futur encadrement (direction du chœur et musiciens).

Tout Terrain 43

Après ce long hiver, avec des arbres en travers dans les chemins enneigés et l'impossibilité de faire une balade, il est temps de se remettre en route et de décrocher nos 4x4. Comme toutes les années, les balades dures ou faciles, suivant la motivation des chauffeurs, se font le 3ème dimanche de chaque mois ; départ à 14h00 au Centre de lavage - ZA Champ de Berre. Il n'est pas nécessaire de posséder un 4x4, mais enfin c'est recommandé ! Une bonne ambiance existe entre nous depuis plus de 20 ans. Les dates pour cette année sont le 21 avril - 19 mai - 16 juin - 21 juillet - 19 août et 20 octobre. Le 15 septembre, il n'y aura pas de balade car il y a pour des pratiquants de Rallye club Saint-Just Auto-Sport Loisirs associé à Tout Terrain 43, le Rallye Breslau-Balkans qui se déroule comme chaque année en Bulgarie. Parallèlement, il y a aussi le Championnat de France de Trial 4x4 UFOLEP, avec cette saison, 8 manches, dont 2 doubles, et dont la finale nationale se déroulera les 21 et 22 septembre à Saint-Just-Saint-Rambert.



La cotisation annuelle par personne reste inchangée depuis pas mal de temps, à savoir 10€.

Venez nous rejoindre avec votre véhicule, nous saurons vous guider et nous mettre à votre portée pour évoluer dans la pratique de ce tout-terrain qui nous permet de chasser le stress !

Nous vous attendons nombreux et seront heureux de vous compter parmi nous. Donc à bientôt... !!!

Pour tous renseignements, contactez M. MIRANDON Pierre au 04.77.35.62.36

Le S.J.M.B.C. a débuté la saison 2012-2013 avec 15 équipes pour environ 150 licenciés. Cette année encore, nos joueurs et joueuses ont fait preuve de combativité et, à la fin de la phase des brassages (mini-championnat sur 6 ou 7 rencontres permettant de déterminer le niveau de jeu des équipes et la formation de poules de championnat homogènes), quasiment toutes nos équipes sont montées de catégorie, et notamment les U13F, les U17F et les U20G qui jouent actuellement en D1, échelon le plus haut au niveau départemental.

Quant à nos équipes séniors, l'équipe 1 joue en DM2 et, grâce au recrutement de joueurs de l'A.L. Fayol et au retour «d'anciens» du club, nous avons pu engager une seconde équipe qui malheureusement doit commencer au bas du tableau, soit en DM5.

Côté féminine, une coopération territoriale a été mise en place, car malheureusement, nous n'avions plus assez de joueuses pour assurer la continuité de l'équipe. Normalement engagée en DF4, nos joueuses se sont vues surclassées en catégorie supérieure et réussissent une belle saison en DF3.

Lors de la saison 2012-2013, deux faits nouveaux importants ont modifié la vie de notre association. Nous avons embauché Léa Garnier, apprentie en brevet professionnel sur les métiers du sport collectif, spécialisation Basket Ball. Cette jeune fille de 20 ans a apporté un soutien technique aux entraîneurs de certaines équipes jeunes (U9 – U11G – U13), et elle est entraîneur des U11F, des U15F, en binôme avec Ophélie Solmona, et des U15G, avec Cathy Mailliez. L'emploi d'un salarié était devenu nécessaire pour que toutes nos équipes soient entraînées dans les meilleures conditions. Léa intervient également sur le club de St-Ferréol-d'Auroure, sur l'ensemble des équipes jeunes le mercredi après midi.

Les U17F et les U20G sont entraînés par Pierre-Marie Buissonnier, du club de Ste-Sigolène. Le bilan est très positif car ces équipes obtiennent de bons résultats au niveau du championnat. A savoir que la catégorie U20 a été mise en place cette saison, et que seulement quelques clubs ont pu engager leurs joueurs, ainsi le championnat est d'un niveau assez élevé et intéressant. Grâce à ces jeunes entraîneurs, nos clubs vivent une belle entente et de solides liens se tissent entre les clubs du secteur.

L'autre fait marquant de cette année a été la mise en place de coopérations territoriales entre le S.J.M.B.C. et les clubs de Saint-Ferréol/Pont-Salomon pour les équipes seniors féminines et les U15F, avec Jonzieux/Marlhes pour les U15F toujours (la coopération s'est effectuée sur les 3 clubs), et avec St-Genest-Malifaux pour l'équipe U17F. La décision de mettre en place ce mode de fonctionnement était basée essentiellement sur une volonté que chaque joueur puisse jouer et trouve sa place dans son groupe. Objectif atteint !! Grâce à cette mixité d'équipe, chacun a pu jouer au niveau de jeu auquel il pouvait prétendre et participer activement à la vie du groupe, tout en se faisant plaisir. Là encore, nous pouvons constater qu'une belle entente a été réalisée avec les clubs cités précédemment, et nous espérons que ces coopérations pourront perdurer dans le temps.

Cette année encore, le S.J.M.B.C. essaie de mobiliser ses licenciés et leur famille autour de manifestations diverses :

- la vente de brioches, nous remercions tous les Saint-Justaires du bon accueil réservé à nos jeunes joueurs.
- le loto, une des grandes manifestations où là encore la participation a été moins importante cette année mais, nos équipes de mini-basket jusqu'aux U15 aiment bien cette soirée pleine de surprises et d'espoirs de gagner un lot.
- l'autre grand rendez-vous étant la soirée repas basée cette année sur le thème du Mexique ; c'est autour d'un chili con carne que nous nous sommes retrouvés dans la bonne humeur avec des déguisements colorés, et sous de nombreux sombreros !!!!
- côté évènement sportif, le tournoi départemental U13 a été organisé par le club début septembre pour permettre au sélectionneur départemental de voir les jeunes et futures recrues, mais aussi pour se lancer dans la compétition en début de saison. Nous espérons pouvoir renouveler l'opération lors de la prochaine saison !!!

Lors de cette saison, nous avons engagé les équipes de U13 à séniors pour la coupe de la Loire. Cette compétition est très intéressante et elle permet à nos équipes de vivre de fortes émotions. Malheureusement, notre équipe senior DM2 a échoué en quart de finale contre Roanne, alors que les U13F perdent en demi-finale contre le CRAP de Veauche. Nous sommes fiers de nos équipes et de leurs résultats. Nous espérons que pendant longtemps encore, nos licenciés seront fiers de porter haut nos couleurs, et que la sportivité et le respect de l'adversaire seront les fers de lance de leur motivation.

Parole à Anne-Marie Thivollet, Présidente de Saint-Ferréol-d'Auroure/Pont-Salomon :



« Chaque année, les clubs de basket de Saint-Just-Malmont et de Saint-Ferréol/Pont-Salomon se confrontent au manque d'inscriptions dans certaines catégories et d'encadrement des jeunes pour les entraînements. Pour faire face à ces problèmes en cette saison 2012-2013, les deux clubs ont décidé de se rapprocher pour compléter les équipes U15 et séniors filles, et partager l'emploi d'un entraîneur salarié. Cette association a permis de créer des échanges entre bénévoles, joueurs, et parents, et de constater des résultats sportifs corrects, mais aussi de vivre sur le plan financier ; donc un projet commun bénéfique sur tous les plans. Au vu de cet engagement, les efforts pour s'unir et renforcer les actions doivent se poursuivre pour favoriser l'animation sportive entre clubs voisins ».

Etoile Gymnique

Les gymnastes de l'association Etoile Gymnique ont montré une nouvelle fois leurs belles performances lors des dernières compétitions. Nos équipes sont composées de :

- 12 filles pour l'équipe poussines 1ère catégorie
- 8 filles pour l'équipe poussines 2ème catégorie
- 8 filles pour l'équipe Jeunesses 2ème catégorie

Samedi 16 mars a eu lieu une belle journée de compétition « 2ème match d'hiver » au gymnase de Firminy, dans lequel étaient réunies 220 gymnastes de 11 clubs. Nos poussines 2ème catégorie sont montées sur la plus haute marche du Podium et nos poussines 1ère catégorie sont arrivées 5ème sur 16 équipes. Les poussines des 2 catégories de l'Etoile Gymnique ont remporté 11 médailles.

Dimanche 17 mars a eu lieu également une magnifique journée de compétition « 2ème match d'hiver » des jeunesses au gymnase d'Andrézieux, dans lequel étaient réunies 196 gymnastes de 15 clubs. Notre équipe jeunesse est arrivée 1ère dans la 2ème catégorie. Elles ont remporté 3 médailles.

Samedi 23 mars, le concours individuel badges poussines s'est déroulé à la Séauve sur Semène. Des badges ont été distribués à chaque poussine par ordre croissant comme suit : du blanc/vert/bleu/marron au tricolore. Les trois premières poussines de chaque catégorie ont reçu une médaille. Les gymnastes de l'Etoile gymnique ont obtenu : 2 médailles, 3 badges tricolores, 6 badges marrons, 7 Badges bleus.

Dimanche 24 mars, le championnat individuel par degré Etoiles Jeunesses s'est déroulé au Puy en Velay. Des diplômes avec le nombre d'étoiles ont été remis aux gymnastes. Nos 6 filles présentes ont obtenu : 3 diplômes avec 2 étoiles, 2 diplômes avec 3 étoiles, 1 diplôme avec 4 étoiles. Concernant la compétition des garçons qui s'est déroulée également ce jour, les 2 garçons de l'Etoile Gymnique ont terminé 2ème et 3ème.



Nous tenons à remercier tous les bénévoles, parents, juges de l'association Etoile Gymnique. En donnant de votre temps, vous contribuez au succès de telles compétitions. Par votre soutien, vous assurez l'avenir de nos gymnastes. Nous vous en sommes vivement reconnaissants. Merci mille fois pour votre contribution et votre solidarité. Nous vous félicitons pour tout ce que vous faites pour accompagner notre association de gymnastique.

Nous vous rappelons que cette année, l'association Etoile Gymnique vous propose de la danse africaine, avec le Groupe « Doni Doni ».

Un gala de fin d'année « Africa St-Just » aura lieu le samedi 29 Juin 2013 au Gymnase N°1 de Saint Just Malmont.

Amicale des Sapeurs Pompiers

Le bureau de l'Amicale

Au cours de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 19 janvier dernier, trois membres du bureau ont terminé leur mandat : Guillaume MARTIN, Patrice ROYER et notre Président, Jean FOURNEL, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Le nouveau bureau se compose désormais comme suit :

Président :	Christophe BESSET	Membres :	Ludovic BALLANDRAUX
Trésorier :	Christine BOUTE		Thomas CUERQ
Trésorier adjoint :	Antoine BESSET		Sébastien GEORJON
Secrétaire :	François MATHAUD		Joris GRAIL
			Bernard SAMUEL

Naissance

Jules BALLANDRAUX a pointé le bout de son nez le 7 Mars 2013 ! Il fait l'admiration du papa Ludovic, adjudant, de sa maman, mais aussi de sa sœur, Chloé !

Sortie de ski

Le 16 mars, nous avons organisé une sortie de ski, par un jour de grand beau temps, aux Arcs. Départ à 5h00... sur les pistes dès l'ouverture de la station et retour à 21H00 ! A refaire !

Entraînement sur prairie : le 7 septembre 2013

Cette année, en lieu et place du traditionnel tournoi de sixte interassociation qui, il faut bien le reconnaître, était en perte de vitesse... nous organisons un « entraînement sur prairie », motos, quads, adultes, enfants... ouverts à tous, amateurs et professionnels, en partenariat avec le TELETHON ! Le terrain retenu se situe au Petit Roure. La journée se terminera par la célèbre soupe aux choux, servie au Gymnase N°1 à partir de 19H00 !

Renseignements et inscriptions par mail à l'adresse amicale.spv.sjm@gmail.com ou par téléphone au 06/38/82/26/42.

Jeune Garde Rubanière

Velay Synergie : une nouvelle aventure pour la Jeune Garde Rubanière

Lors du centenaire de la Jeune Garde Rubanière (J.G.R.) en 2011, des musiciens issus de la batterie fanfare La Laborieuse de Dunières avaient participé au concert spectacle « Le Ruban Magique ». Outre le fait qu'il s'agissait d'une expérience humaine passionnante, l'idée d'un rapprochement des deux associations avait été évoquée.

Le haut niveau imposé pour participer aux Championnats de France de Musique exige des effectifs conséquents, et cette année les deux associations ont fait, chacune de leur côté, le constat qu'elles ne pouvaient se présenter seule à ce concours.

Le courant est très vite passé entre les deux formations. On a senti de part et d'autre la volonté de mettre en commun les moyens matériels et humains des deux associations, tout en préservant leur identité et leur pérennité afin qu'elles puissent continuer à se produire indépendamment.

C'est ainsi qu'est né le logo Velay Synergie. Le «V» de Velay représentant la Tour de Dunières, aux couleurs de la Jeune Garde Rubanière, et le «S» de Synergie, symbolisant le ruban, emblème de Saint-Just-Malmont, aux couleurs de la Laborieuse de Dunières.

C'est sous ce sigle que le nouvel orchestre de cuivres naturels, composé de 45 musiciens, se présentera les 18 et 19 mai prochains, aux Grands Prix Nationaux de Musique à Bayonne (Pyrénées Atlantiques), en division de classement, avec l'objectif d'être classé en Promotion Nationale, l'antichambre des Grands Prix Nationaux, la plus haute division de la Fédération Sportive et Culturelle de France (F.S.C.F.). Les musiciens des deux formations s'y emploient activement en répétant alternativement, soit à Dunières, soit à Saint-Just-Malmont. Une nouvelle tenue et des pupitres spécifiques ont été réalisés afin de porter au plus haut national la Haute-Loire, et les communes de Saint-Just-Malmont et de Dunières.



Ce sigle et ces nouvelles tenues seront également utilisés par la Banda créée l'an dernier par la J.G.R. et qui regroupe actuellement des musiciens de la J.G.R. et de l'Eveil Désidérien.

A l'heure où les batteries fanfares tendent à disparaître, espérons que d'autres viendront nous rejoindre pour profiter de la synergie apportée pour sauvegarder les groupes musicaux qui font partie du patrimoine culturel de notre région.

Association des Parents d'Élèves de Malmont



L'APE de l'école aux quatre vents a organisé sa traditionnelle soirée familiale le 23 mars dernier sur le thème de « l'Asie »...

95 convives étaient présents, dont une quarantaine d'enfants, pour déguster un repas typique : riz cantonnais, poulet au curry, salade de fruits exotiques et fortune cookie (avec sa prédiction).

Le repas chinois, valable chez «Mao», à Saint-Etienne, a été gagné, lors de la tombola, par les parents d'Anaïs et Martin, M. et Mme KHAL, résidant à Malmont.



Les enfants étaient venus déguisés, pour certains, avec des habits traditionnels chinois, et d'autres plus classiques : fées, princesses, Spiderman et Dark Vador...

Les enfants, accompagnés de leurs parents, se sont déchaînés sur la piste de danse pour clôturer cette belle soirée !!!

Arts Martiaux du Velay

Les Arts Martiaux du Velay se portent bien !

En ce début d'année, le club des « Arts Martiaux du Velay » s'est brillamment illustré dans les compétitions départementales, régionales et même nationale. En signant de belles et d'encourageantes victoires, le judo féminin, tout particulièrement, a un bel avenir ! Li-Ann Alexandre, Elise Royer et Lisa Vinson ont défendu avec brio les couleurs de leur club et de Saint-Just-Malmont.

Championnat de la Loire par équipe benjamine : engagées avec l'Association Judo Loire, Li-Ann Alexandre et Elise Royer terminent championnes de la Loire par équipe et Lisa Vinson vice championne de la Loire !

Championnat du Lyonnais minime : Célia Patouillard et Bénédicte Léger obtiennent la médaille de bronze.

Championnat de la Loire sénior : le titre a été brillamment remporté par Renaud Bayt, dans la catégorie -100 kg.

Championnat de la Loire par équipe minime : Célia Patouillard, avec l'Association Judo Loire, monte sur la plus haute marche du podium.

Championnat de la Loire benjamine : Li-Ann Alexandre confirme ses bons résultats de début de saison en terminant vice-championne. Elise Royer se classe 3ème et Lisa Vinson 5ème.

Championnat du Lyonnais benjamine : Li-Ann Alexandre obtient une jolie médaille de bronze.

Mais la « grosse » performance reste celle réalisée par Adrien Palhec, au **Championnat de France Cadet** le 9 mars dernier, à Paris. Le saint-justaire est devenu vice-champion de France dans la catégorie - de 60 kg, le 5ème judoka du club des « Arts Martiaux du Velay » à décocher une médaille nationale après Elise Panéi, Brice Texereau, Alexandre Mariac, ... et son frère Aurélien Palhec.

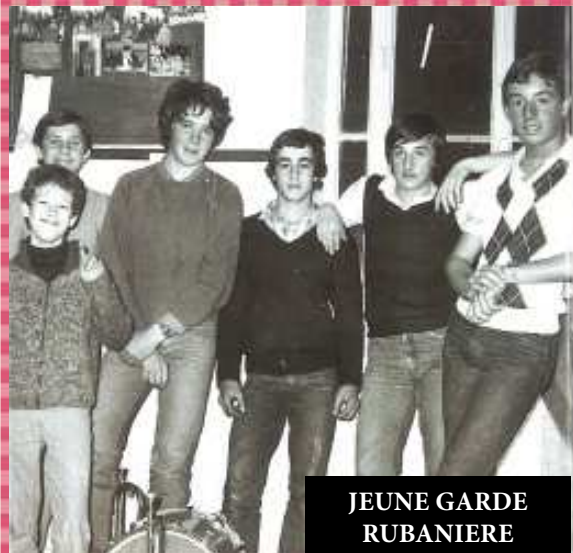
Elève du Pôle Espoir de Grenoble, Adrien était le leader de sa catégorie sur les 51 participants. Après des combats acharnés, il réalise la plus belle performance de sa carrière. Ce titre lui a permis d'être sélectionné en équipe de France, avec laquelle il a combattu le 23 mars dernier à Brème en Allemagne, où il s'est classé 9ème dans une catégorie qui comptait 90 combattants.

Adrien a commencé le judo à l'âge de 5 ans, il a fait ses gammes sur le tatami de Saint-Just-Malmont, puis il a découvert la compétition avec l'Association Judo Loire. Après avoir passé 4 ans en classe départementale judo à Tézenas du Montcel à Saint-Etienne, il a intégré en septembre dernier le Pôle Rhône-Alpes Judo de Grenoble. L'an prochain, il devrait franchir une étape supplémentaire en intégrant le Pôle France de Marseille.



Ses entraîneurs, Brice Texereau, Aurélien Palhec et Patrice Palhec, ainsi que le président du club, Vincent Raimondi, sont fiers de ce titre, ils attendent avec impatience la suite de sa carrière.

Les années passent, l'amitié et la convivialité demeurent des valeurs sûres, inscrites dans les gènes de notre cité. Les photographies, extraites du bulletin municipal publié en 2000, ont immortalisé des instants de vie simples, chaleureux, mais essentiels...



**JEUNE GARDE
RUBANIERE**



A.S.S.J.M.



**ESPERANCE
DU CREUX**

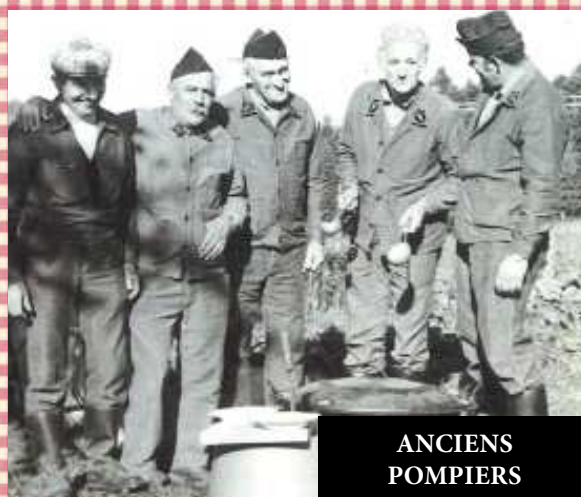


**ORCHESTRE
« HELTER-SKELTER »**

**« TUAILLE »
DU COCHON**



ANCIENS D'A.F.N.



**ANCIENS
POMPIERS**

Inscriptions restaurant et transport scolaires

La fin d'année scolaire approche à grands pas et il va falloir songer à inscrire vos enfants au ramassage scolaire et/ou au restaurant scolaire pour l'année scolaire 2013-2014.

Comme l'an dernier, une permanence commune sera assurée en mairie, au premier étage, du lundi 17 juin au vendredi 28 juin 2013, de 8h00 à 17h00 sans interruption. Une permanence délocalisée à l'école de Malmont se tiendra également le lundi 1er juillet de 7h30 à 10h00 et le mardi 2 juillet de 16h00 à 18h30.

Pour le ramassage scolaire, toutes les familles ayant un enfant scolarisé dans une école de Saint-Just, dans un collège de Saint-Didier-en-Velay ou Firminy et devant emprunter le bus, doivent impérativement venir en mairie pour procéder à l'inscription. Seules les nouvelles familles devront remplir le formulaire complet d'inscription. Pour le restaurant scolaire, toutes les familles ayant un enfant scolarisé dans une école de Saint-Just doivent impérativement venir en mairie pour procéder à l'inscription, que l'enfant fréquente la cantine ou non.

Seules les nouvelles familles devront remplir le formulaire complet d'inscription.

RAPPEL : Toute information importante sur un changement de situation familiale, un déménagement, une annulation ou une inscription sont à signaler en mairie auprès de M. Tarétiat pour le ramassage scolaire (04-77-35-01-40) ou M. Sahuc pour le restaurant scolaire (04-77-35-08-70).

Arrêté municipal

Arrêté municipal interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique

Depuis quelques années, les doléances de riverains qui subissent, parfois toute la nuit, le tapage nocturne dû à la consommation d'alcool sur la voie publique, ne cessent de se multiplier.

En date du 24 mai 2013, et après en avoir informé le Conseil Municipal lors de la séance du 5 avril dernier, M. Le Maire a décidé de prendre un arrêté pour faire cesser ces dérives. L'arrêté a été transmis aux forces de gendarmerie qui pourront ainsi verbaliser les contrevenants. Cette décision revêt un double objectif : préserver la tranquillité et la quiétude des habitants, mais aussi lutter contre l'alcoolisme des plus jeunes.

Les grandes fêtes qui se déroulent à l'extérieur ne sont pas concernées par cet arrêté car elles peuvent bénéficier d'une autorisation de débit de boissons temporaire. La consommation d'alcool aux terrasses des cafés sera admise si les établissements ont demandé l'autorisation d'installer des clients en terrasse, qui seront donc sous leur responsabilité.

De nombreuses villes ou villages ont recours à ce type d'arrêté car visiblement, le bon sens et le respect de la tranquillité des autres sont des notions bien abstraites pour des individus qui laissent derrière leur passage des verres brisés, parfois des dégradations commises sur des véhicules et le sentiment de ne plus vivre dans une cité paisible.

Etat Civil

Naissances (11)

COLLANA Elio, né le 31 décembre 2012 – Lot. Le Pré du Bourg
RIOS Matéo, né le 11 février 2013 – 11 Rue Pierre Moulin – Malmont
MOK Sahoni, née le 26 février 2013 – Lot. Le Champ du Breuil
BUET Charlotte, née le 6 mars 2013 – L'Aubépine
BALLANDRAUX Jules, né le 7 mars – La Ratelière
AVENAS Line, née le 10 mars 2013 – 42 Rue de Riopaille

ALBERELLI Giulia, née le 16 mars 2013 – 43 Bis Rue Nationale
ACHAINTRE Lilly, née le 29 mars 2013 – 18 Rue de Firminy
LENORMAND Mathis, né le 3 avril 2013 – 2 Allée du Grand Garay, Malmont
SABY Elihas, né le 14 avril 2013 – 21 Rue Nationale
VEISSAIRE Alan, né le 25 avril 2013 – Route de Toulin

Mariages (4)

CABANAS Angèle et ANSELIN Gérard, célébré le 25 janvier 2013
MOULIER Martine et GAY Yves, célébré le 30 mars 2013

EXBRAYAT Mathilde et SOREK Maxime, célébré le 11 mai 2013
GUILLOT Marie-Jeanne et ANDRE Jean-Louis, célébré le 11 mai 2013

Décès (10)

MAZOYER Emilienne, Veuve GRANGE, décédée le 4 janvier 2013, à l'âge de 97 ans
PIARD Joseph, décédé le 17 janvier 2013, à l'âge de 72 ans
BOUTE Jean, décédé le 5 février 2013, à l'âge de 88 ans
GUILLAUMOND Jeanne, Veuve DURIEUX, décédée le 10 février 2013, à l'âge de 87 ans
GOMEZ Pierre, décédé le 24 janvier 2013, à l'âge de 25 ans
BAYLE Marcel, décédé le 16 février 2013, à l'âge de 83 ans
ANSELIN Gérard, décédé le 8 mars 2013, à l'âge de 76 ans
GARDE Jean-Marie, décédé le 1er avril 2013, à l'âge de 74 ans
CHOMARAT Marie, veuve CHAUSSE, décédée le 4 avril 2013, à l'âge de 90 ans
MONDON Mathieu, décédé le 10 avril 2013, à l'âge de 100 ans

Seuls apparaissent dans cette rubrique les naissances, décès et mariages enregistrés dans les registres de la mairie - Etat civil arrêté au 11 mai 2013